Fribourg, Suisse. — 38me année. — N° 125. Le numéro Cinq centimes Samedi 30 mai 1908

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la Ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

L'émotion causée en Europe par la nouvelle d'un prochain traité d'alliance entre la France et l'Angleterre, auxquelles se joindra la Russie a été telle que les journaux anglais, avec un sentiment parfait d'opportunité, y mettent une sourdine en disant que la transformation de l'entente cordiale en alliance est un de ces actes qu'il faut ne point précipiter et n'accomplir que lorsqu'un réel besoin s'en fait sentir.

Mais le sentiment populaire des deux côtés de la Manche est nettement dessiné en faveur de l'alliance. Les fêtes de Londres, les ovations *dont M. Fallières a été l'objet, la fierté* qu'éprouvent aujourd'hui les Parisiens en revoyant leur Président, l'indiquent d'une façon qui n'est pas équivoque. Le président Fallières n'a pas une de ces prestances qui enthousiasment les foules ; ce gros homme au pas lourd et à l'air extra-bourgeois n'a rien de fascinant. Mais c'est le pays dont il incarne le gouvernement qu'on a salué à Londres ; c'est la France qu'on célébrait, et c'est la France qui répondait, quand M. Fallières soulevait son chapeau.

Il est naturel que la France se réjouisse d'être appuyée par l'Angleterre. Mais il est douteux que celle-ci souscrive à la condition qui semblerait aller de soi de l'augmentation immédiate de ses forces militaires. Edouard VII aura fait comprendre ceci : « Nous ne disons pas que nous ne créerons pas le service obligatoire qui nous donnera une armée digne de ce nom; mais il faut nous prendre tels que nous sommes, avec nos effectifs actuels. »

Le *Temps* de ce jour explique que, si l'armée anglaise restait ce quelle est, on se contenterait de l'entente, et la France en serait quitte pour rester neutre dans l'hypothèse d'un conflit anglo-allemand.

La célèbre revue anglaise, la *National Review*, publie un article où elle demande impérieusement la réforme de l'armée anglaise. Elle démontre que si la France était subitement attaquée par l'Allemagne, il serait de toute nécessité que l'Angleterre vînt à son aide, non seulement sur mer, mais sur terre et avec la plus forte armée possible. D'après le général Bonnal, ex-généralissime de l'armée française, en supposant que l'Angleterre pût envoyer deux corps d'armée en Lorraine dans les dix premiers jours de la guerre, l'Allemagne opposerait encore 23 corps d'armée aux 23 corps d'armée *français et anglais*. Il faudrait donc que l'Angleterre pût envoyer quatre ou cinq corps d'armée, et cela assez promptement pour la bataille décisive qui se livrerait en Lorraine dès le début des hostilités. La *National Review* demande la formation d'une armée britannique de 500,000 hommes, dont on pourrait jeter 100,000 hommes sur le continent en moins de dix jours.

Ce sont là des questions qui se discutent ardemment dans toute la presse européenne, ces jours-ci, et l'on comprend que ces sujets ne sont pas pour conduire à la paix.

Que pense Guillaume II ? Sa pensée doit n'être qu'un frémissement. La main sur la poignée de son épée, selon *les images qu'il aime, il doit dire :* « Ah ! si j'osais, j'enverrais un ultimatum immédiat à la France d'avoir à se séparer de l'Angleterre ! Mais cette injonction déchainerait une guerre, où je ne serais pas certain d'être le plus fort. Par conséquent j'attends, appuyé sur le pommeau de mon épée, l'occasion favorable de pourfendre ceux qui veulent isoler l'Allemagne. »

La sécurité de l'heure présente, notre sécurité à nous Suisses, c'est l'équilibre des forces en présence. C'est une sécurité bien relative.

***

Les évêques de l'Emilie ont adressé à leurs fidèles une importante lettre pastorale commune à propos des agitations agraires dont leur province est le théâtre. Sans se poser en arbitres entre les deux parties, ils rappellent à tous les grands principes de justice et de charité de la religion chrétienne. Ils revendiquent pour chaque classe de la société le droit *de s'organiser pour améliorer sa condition*, mais ils s'élèvent vivement contre la lutte et la haine de classes, contre la propagande révolutionnaire mise au service de passions violentes ou d'ambitions personnelles.

Souhaitons que cette lettre contribue, comme l'espèrent les évêques de l'Emilie, à pacifier les esprits. Elle restera une preuve, parmi tant d'autres, du grand intérêt que l'Eglise porte aux questions sociales de notre temps.

***

L'alliance des catholiques et des modérés sur le terrain électoral et administratif irrite au plus haut point les anticléricaux italiens. Dans un congrès qu'ils viennent de tenir à Turin, les radicaux piémontais ont poussé le cri de guerre à la religion.

L'ordre du jour qui résume leurs délibérations laisse percer leur haine sectaire et leurs inquiétudes pour l'avenir.

Ils y déclarent que rien n'est plus important, à l'heure actuelle, que la politique ecclésiastique du gouvernement ; que la « renaissance cléricale » de l'heure présente ne s'explique que par la soumission complète des classes dirigeantes à la Curie romaine ; que le gouvernement fait preuve d'un *déplorable opportunisme dans un pur but* électoral ; qu'il faut opposer énergiquement à l'alliance clérico-modérée les forces compactes du bloc populaire dans lequel chaque parti garde son programme.

C'est avouer indirectement — et cet aveu n'est pas fier — que le bloc populaire ne se maintient que par la haine sectaire qui anime ses membres contre l'idée religieuse. Cette haine nous explique comment les radicaux, bourgeois repus et réactionnaires, arrivent à donner la main aux sociates révolutionnaires.

***

Les troubles de Samos, dont on peut lire quelques détails plus loin, ont été occasionnés par le mécontentement de la population à la nouvelle du débarquement de deux compagnies turques. Les Samiens estiment que ce débarquement violait les traités.

L'île de Samos, qui compte 55,000 habitants, forme une principauté autonome sous un prince de nationalité grecque, mais nommé par la Turquie et payé par elle. Toute l'administration de l'île est aux mains des Grecs. Il y a une Chambre de vingt députés, laquelle nomme un gouvernement composé de quatre membres.

Cette organisation offre assez de complications pour expliquer les troubles qui sont survenus.

La nouvelle triple alliance et la presse russe

Le *Novoïé Vrémia* de Saint-Pétersbourg approuve le projet d'alliance anglo-franco-russe qu'il estime être une entente idéale, car elle garantirait la paix extérieure.

Il n'y a, dans une pareille alliance, ajoute le journal, aucun élément de malentendu d'ordre intérieur, étant donné qu'il n'existe aucune question que la France, l'Angleterre et la Russie ne puissent régler à l'amiable. Le seul point dangereux se trouve dans les relations de ces puissances avec le Japon ; mais les gouvernements alliés sachant garder une prudence élémentaire, la nouvelle triplice servirait en Extrême-Orient de base à une paix aussi solide qu'en Europe.

Problèmes de l'heure présente

Mgr Delany, archevêque de Hobart en Tasmanie, a saisi l'occasion de son récent séjour à Fribourg, au cours duquel il s'est enquis avec beaucoup d'intérêt de nos institutions et de notre vie sociale et religieuse, pour avoir avec M. le Dr Decurtins un *entretien sur les sujets qui ont la* prédilection de l'éminent prélat.

Mgr Delany commença par interroger M. le Dr Decurtins sur quelques points de la réforme sociale en Europe. Une chose l'avait, entre autres, frappé : la façon dont s'était établi le lien entre le baron de Vogelsang, le représentant des idées aristocratiques, et M. Decurtins, le représentant de la démocratie chrétienne. En rappelant que, en effet, il rédigeait actuellement la *Monatschrift für christliche soziale Reform*, fondée par le baron de Vogelsang, M. Decurtins a expliqué que l'union sur le terrain social et le sentiment du besoin d'une profonde réforme étaient assez forts pour confondre dans les mêmes rangs des hommes d'éducation politique différente et ayant des conceptions opposées sur les formes de gouvernement.

Après avoir répondu à de nombreuses questions, M. Decurtins a tenu à interroger à son tour Mgr l'archevêque de Hobart sur divers aspects très intéressants de la question ouvrière en Australie, Tasmanie et Nouvelle-Zélande, nos antipodes géographiques, qui sont devenus, en matière sociale, des champs d'expérience sur lesquels les sociologues de la vieille Europe ont les yeux fixés. Nous rapportons aussi fidèlement que possible les parties essentielles du dialogue auquel nous avons assisté.

— Monseigneur, quelle attitude observent les évêques et le clergé d'Australie en face de la question ouvrière et des lois ouvrières inaugurées *chez vous* ?

— Nous sommes généralement sympathiques à ce mouvement social et à ces lois ouvrières, parce que nous avons pu constater que l'amélioration de la situation matérielle et économique par un juste salaire et par des lois protectrices ont eu leur corrélatif dans la vie intellectuelle et religieuse du peuple australien. Lorsque des hommes doivent avoir le bulletin de vote en main, il est nécessaire qu'ils aient du temps pour s'instruire des questions politiques soumises à leur appréciation ; il faut *qu'ils puissent se faire une opinion.*

— Que pense l'ouvrier en Tasmanie des lois sociales de la Nouvelle-Zélande ?

— Notre parti ouvrier demande ces mêmes lois pour la Tasmanie; il estime que ces lois sont pour lui un idéal à réaliser aussi.

— Quelle est votre opinion, Monseigneur, sur la réglementation de la durée de la journée de travail établie *par la loi et quelle en a été la répercussion* sur la vie de l'ouvrier ?

— Aujourd'hui que, grâce aux machines, la production s'est tellement accrue, une surcharge de travail n'est pas motivée. La durée de la journée de travail doit être limitée de telle façon que l'ouvrier puisse songer à ses intérêts religieux et intellectuels et qu'il puisse consacrer à sa famille un temps normal.

— Il en est qui objectent que la réduction des heures de travail, comme c'est le cas en Australie, peut conduire l'ouvrier à abuser de son temps libre et l'incliner vers des mœurs détestables ?

— Je suis heureux de constater, chez nous, exactement le contraire. La réduction de la journée de travail a développé le sentiment de la famille en permettant à l'ouvrier de vivre pour les siens. Par rapport à la vie publique, c'est principalement à cette réduction des heures de travail que s'applique ce que je vous disais *tout à l'heure de la nécessité de donner* à chaque citoyen le temps de s'instruire des grands intérêts du pays.

— Quelle a été en particulier la conséquence de la réglementation de la durée du travail sur la vie religieuse ?

— Conséquence très heureuse. La vie religieuse chez nos ouvriers australiens s'est développée et leur moralité est très haute, *même dans les* villes : ce qui fait l'admiration de l'étranger.

— Monseigneur, que pensez vous de la réglementation des salaires par les cours de conciliation et quels ont été les résultats de cette institution que l'Etat a établie ?

— On peut dire que, en général, les jugements rendus le sont en pleine connaissance de la situation des patrons et des ouvriers et en tenant parfaitement compte de l'état du marché. L'institution sur laquelle vous me questionnez a empêché les grèves, si funestes pour les patrons et les ouvriers. Grâce aux décisions prises par des hommes impartiaux, on a été garanti contre les luttes des salaires entre patrons et ouvriers, luttes qui ont contribué à envenimer les relations des classes. Malheureusement, dans quelques grèves, dernièrement, les ouvriers ont cru pouvoir désobéir aux jugements rendus par la cour de conciliation, et, naturellement, les adversaires de ces cours de conciliation se sont servis de ce prétexte pour attaquer la loi en général. Mais, du reste, je crois que l'opinion publique, parmi les ouvriers australiens, restera toujours favorable à l'institution de ces cours et en reconnaitra les arrêts.

— Quelles sont les conséquences des hauts salaires que la vie économique et les institutions de l'Etat garantissent à l'ouvrier dans le Nouveau Monde ?

— A mon avis, ces hauts salaires relatifs ont permis à l'ouvrier de participer davantage aux bienfaits de la civilisation. D'une manière générale, d'ailleurs, les ouvriers australiens ont plus de part qu'en Europe aux produits *du travail matériel et intellectuel*. On n'aperçoit pas, en Australie, les grandes fortunes et la grande indigence. Instruits sur les mêmes bancs d'école, vivant des mêmes relations sociales, les Australiens ont une civilisation démocratique, qui empêche les uns de tomber dans la grossièreté et la trivialité des mœurs et qui préserve les autres du danger d'un luxe raffiné et maladif. C'est précisé*ment cette civilisation issue du tra*vail qui est un des traits caractéristiques de l'Australie et qui garantirait la solide moralité et la profonde religiosité de notre peuple, si nous n'avions pas l'école non confessionnelle, qui ronge, à la racine, la vie religieuse, et, je le crains fort aussi, qui menace grandement la moralité.

— Vous parlez, Monseigneur, de la profonde religiosité des Australiens. Quelle a été la conséquence des hauts salaires sur la vie religieuse de vos propres fidèles, ou des autres catholiques australiens ?

— Comme disent les scolastiques, l'extrême pauvreté et la grande richesse sont un danger pour l'homme, tandis que c'est la situation moyenne de l'aisance qui sert le mieux les intérêts moraux et religieux. Cet état moyen, nous l'avons en Australie, et cela explique que, préparés par une solide instruction religieuse dans nos écoles catholiques (entièrement entretenues par nous, sans aucun subside de l'Etat), nos ouvriers maintiennent et pratiquent leur religion jusqu'au tombeau. Ils ont les mains ouvertes pour les œuvres, qu'il s'agisse de la fondation d'une église, d'une école ou d'un journal catholique. Ils tiennent à organiser leur vie d'après les principes catholiques, et les conférences sur les questions du jour, par les prêtres et les évêques, sont très fréquentées et écoutées avec attention par les ouvriers et ouvrières catholiques.

— Vous estimez, Monseigneur, que l'intervention de l'Etat pour la protection des ouvriers et l'amélioration de la situation économique a eu d'heureux résultats.

— Oui, jusqu'ici, nous pouvons constater que l'intervention de l'Etat a augmenté les progrès dans les différents domaines. L'Etat n'a, du reste, *fait là que remplir son but de donner* à tous les citoyens la possibilité de développer leurs forces matérielles, intellectuelles et morales, et de créer, par là, le bonheur de chacun et de la société tout entière.

— Vous avez aussi la question agraire en Tasmanie ?

— Oui, la Tasmanie est comme au premier temps de la colonisation. Les Anglais qui y sont arrivés ont reçu des *latifundia* (grandes propriétés). Ceux qui y émigrèrent ultérieurement trouvèrent occupées les terres de plus facile accès et se prêtant mieux au défrichement. Tandis que les uns ont d'immenses propriétés, d'autres manquent de la plus petite portion de terre. Cet état de choses est incompatible avec une fructueuse culture, à laquelle cependant le sol tasmanien se prêterait merveilleusement.

— Quelle solution serait la vôtre, Monseigneur, pour cette question agraire ?

— Nous devons respecter le droit de propriété. Mais la forme de la propriété ne doit pas gêner le développement d'un pays. C'est pour ce motif que la loi de la Nouvelle-Zélande qui donne à l'Etat le droit de partager en lots la grande propriété tout en dédommageant pleinement les propriétaires est une solution aussi juste que nécessaire.

— En Europe, le mouvement social est souvent uni aux idées antireligieuses. En est-il de même en Australie ?

— L'ouvrier australien, en général, ne veut rien savoir de l'athéisme et des attaques contre le christianisme. Il a toujours montré, au contraire, qu'il voulait non seulement la liberté mais encore le respect des idées reli*gieuses. Il a conscience que le progrès* d'un peuple est conditionné par de fortes idées morales et par la moralité personnelle, qui découlent des idées religieuses.

— Les catholiques australiens entrent-ils nombreux dans le parti ouvrier et quel rôle y jouent-ils ?

— Les ouvriers catholiques appartiennent la plupart au parti ouvrier et prennent une part active à l'action *ouvrière. Je rappelle, à ce propos, que* l'homme qui, avec feu M. Seddon, a joué un rôle prépondérant dans la législation ouvrière et qui est actuellement premier ministre de la Nouvelle-Zélande, sir John Ward, est un catholique pratiquant.

— Vous avez donc, Monseigneur, un ferme espoir en l'avenir de l'Australie ?

— Oui, mon cher monsieur Decurtins, et mon espoir se base précisément sur le fait que la Nouvelle-Zélande a, sous son régime nouveau, pris le plus heureux développement matériel et intellectuel. Je ne doute pas que l'Eglise catholique ne remplisse pour la société nouvelle son rôle d'apôtre de la vérité et de la justice, rôle qu'elle a rempli dans les anciennes sociétés depuis une vingtaine de siècles.

Le retour de M. Fallières en France

M. Fallières est parti de Londres hier vendredi, à 9 h. 30 du matin, chaleureusement acclamé sur tout le parcours. Il s'est rendu à la station Victoria, où il a été cordialement reçu par le roi et les autres membres de la famille royale. Le train spécial est parti pour Douvres à 9 h. 45, au milieu d'acclamations enthousiastes.

Le *départ a été dépourvu de tout* caractère officiel.

Le président de la République française est arrivé à Douvres à 11 h. 35. Il en est reparti à midi pour Calais, au milieu des acclamations et des salves. Etant donné le mauvais état de la mer et pour éviter un transbordement difficile, c'est à bord du paquebot *Nord*, et non sur le croiseur *Léon-Gambetta*, que le président a gagné Calais, où il est arrivé à 1 h. 20, au milieu d'une population enthousiaste. Plusieurs allocutions ont été prononcées.

Le train est parti à 2 h. 40 pour Paris, où il est arrivé hier soir vendredi à 6 h. à la gare du Nord. A sa descente du train, M. Fallières a été salué par M. Clémenceau, tous les ministres, les hautes autorités militaires et administratives. De nombreux voyageurs présents sur le quai de la gare ont salué le chef de l'Etat.

De l'entente à l'alliance

(De notre correspondant de Paris)

Paris. 29 mai.

« De l'entente à l'alliance », titre voyant d'un article qui ne pouvait passer inaperçu à Berlin — d'autant moins qu'il occupait la première colonne du *Temps*. Mais était-il besoin d'un commentaire de journal, si autorisé fût-il, pour inquiéter l'opinion d'outre-Rhin ? Les paroles royales prononcées lundi soir à Buckingham palace, ne suffisaient-elles point ? Ce vœu d'un resserrement de l'entente cordiale et d'un caractère de « permanence » à lui donner n'est-il pas assez significatif de quelque chose de nouveau et de prochain dans les relations franco-anglaises ? Et ce coup de théâtre, à la veille de l'entrevue qui cimentera le rapprochement anglo-russe, n'est-il pas l'annonce d'une triplice qui va se dresser, toute jeune et vigoureuse, en face de l'autre, vieille déjà et quelque peu décrépite ? On l'a bien entendu ainsi en Allemagne. *Inde iræ.* Colères de journaux. Autant, dira-t-on, en emporte le vent.

Mais, cette fois, ils se font les interprètes d'un sentiment assez général. L'adroite et souple politique d'Edouard VII irrite les Allemands. Sous son action patiente et habile, de vieilles haines se sont dissoutes, des rivalités traditionnelles oubliées. Qui l'eût cru, si près de Fachoda ? Qui l'eût prévu, *au lendemain d'une* guerre où les Russes avaient pu maudire, une fois de plus, l'Angleterre dans les alliés de l'Angleterre ? L'invraisemblable est devenu possible; le possible est devenu le réel; celui d'aujourd'hui, que complètera celui de demain. Le résultat, c'est, comme le dit un personnage politique bien connu à Berlin — si tant est que le *Matin* mérite créance — le résultat, *c'est « l'encerclement » de l'Allemagne.*

Protestons contre cette métaphore. D' « encerclement » il pourrait être question, si l'Allemagne, isolée, voyait se former autour d'elle un « cerne », comme on en fait à la chasse pour traquer le gibier. Mais la situation présente de l'empire germanique n'est pas l'isolement, « splendide » ou non. Appuyé sur l'Autriche et l'Italie, il fait, avec ces deux puissances, un groupe assez imposant. Il ne peut s'agir d'investir un tel trio. Disons que l'autre, le nouveau, lui fera face, et ce sera un vis-à-vis, comme au quadrille. N'est-ce pas le prince de Bülow qui, en parlant de « tour de valse », nous a donné l'exemple de ce style figuré ?

Donc, la presse d'outre-Vosges exagère et fausse le fait. Ce qui se prépare, ou semble se préparer, vise à assurer en Europe un équilibre compromis par les désastres russes en Mandchourie. A l'Allemagne et à ses deux acolytes, — si douteux que soit, en cas de guerre, le concours de l'Italie —, il faut un contre-poids. Mais il est exact, comme on l'a maintes fois répété, que les arrangements, conclus ou à conclure, entre l'Angleterre, la Russie et la France, n'ont de « pointe tournée contre personne ».

Cela dit, réjouissons-nous de l'accueil fait, à Londres, au président de la République. Sur les avantages de l'alliance anglaise, combinée avec

l'alliance russe, tous les partis sont d'accord en France. La déclaration de M. Stéphen Pichon à l'Agence Reuter est la vérité même. Il n'y a, chez nous, contre cette politique, qu'un « groupe imperceptible » d'opposants. La seule réserve que nous formulions, — en cela, tout à fait d'accord avec le *Temps*, — c'est que, si nous nous lions avec nos amis d'outre-Manche par un pacte formel, l'Angleterre participe à nos risques militaires comme nous participerons aux siens, et que, pour cela, elle se mette en état de nous prêter sur terre une aide efficace.

L'échec de la conférence germano-suisse

On nous écrit de Berne :

L'échec de la conférence sur les farines n'a pas causé une grande surprise à Berne; car, depuis quelques jours déjà, on avait à peu près perdu l'espoir d'aboutir à une entente avec l'Allemagne.

Il ne sert plus à rien d'épiloguer sur cet événement. Nos préoccupations doivent être tournées vers l'avenir, qui est terriblement incertain. Que fera-t-on ? Une chose est d'ores et déjà hors de doute, c'est que la Confédération ne peut assister impassible à la ruine de notre industrie de la minoterie, cette industrie constituant, pour le cas de conflit international, une garantie précieuse de notre indépendance. On fera donc quelque chose. Mais quoi ?

Des personnes généralement bien informées attribuent au Conseil fédéral l'intention de surélever prochainement les droits d'entrée sur les farines allemandes dans une mesure suffisante pour contrebalancer l'effet des primes d'exportation de l'empire. On ignore naturellement si celui-ci conservera, après notre action, une attitude purement passive.

Quelles que soient les suites de notre attitude, nous resterons, du côté suisse, pleins de confiance dans notre bon droit et dans le succès final de nos légitimes mesures de résistance.

Les adieux de M. Burren à ses lecteurs

Le nouveau conseiller d'Etat conservateur bernois, qui va prendre possession de son poste le 1er juin, fait dans le *Tagblatt* ses adieux à ses lecteurs.

M. Burren rappelle qu'il y a 19 ans qu'il entra au *Tagblatt*. Il avait embrassé par goût la carrière du journalisme.

Il fait ensuite un peu d'histoire politique. En 1880, le seul parti conservateur organisé du canton de Berne était celui de la capitale, qui avait pour organe le *Berner Bote*. Cette année-là, la *Berner Volkszeitung* tomba dans des mains conservatrices; M. Dürrenmatt en fit un organe de combat par excellence.

La menace du bailli scolaire fit surgir en 1882 la Volkspartei bernoise. Ce parti créa, l'année suivante, cinq organes d'opposition à la fois : le *Freier Oberländer*, à Thoune; la *Freiheit*, à Berne; les *Emmenthaler Nachrichten*, à Langnau; le *Seeland*, à Büren; l'*Indépendant bernois*, à Bienne.

C'est en 1883 que M. Burren fit ses premières armes de journaliste dans l'organe conservateur de l'Emmenthal.

En 1888, le vieux boulevard conservateur de la ville de Berne fut pris d'assaut par les radicaux. Les conservateurs, descendus au rang de parti d'opposition, unirent leurs diverses fractions et se donnèrent un organe quotidien : ce fut le *Berner Tagblatt*.

Le premier rédacteur en chef ayant physiquement succombé à la tâche, sa succession fut offerte à M. Burren. Celui-ci accepta. Il rappelle avec humour que son avènement chagrina le *Journal de Genève*, qui écrivait : Maintenant le *Tagblatt* est devenu encore plus foncièrement conservateur. Plus tard, remarque en souriant M. Burren, de bons amis politiques flairèrent en moi un socialiste déguisé; tandis que d'autres me dénonçaient comme le porte-queue du radicalisme !

Le *Tagblatt* eut de rudes débuts. L'atmosphère radicale de la ville fédérale lui était défavorable. On affectait de le dédaigner. Les déficits succédèrent aux déficits. Mais le journal prit pied et la plaie financière finit par guérir.

Le ton du journal était celui de toute la presse politique d'alors : acerbe. On croisait le fer avec le radicalisme rudement, sans souci d'élégance efféminée. L'apparition d'un nouveau lutteur dans l'arène, qui en avait à la fois aux deux vieux antagonistes, opéra comme un charme sur eux. Devant le péril commun, ils se regardèrent avec des yeux moins féroces.

Le parti conservateur ne fut cependant pas long à s'apercevoir que le nouveau venu pouvait être un allié, à l'occasion. Il y eut des campagnes menées en commun : la conquête de la proportionnelle et celle de la législation sur le repos du dimanche, entre autres.

Mais d'une façon générale, le parti conservateur fit front avec le parti radical contre le socialisme.

« Au reste, écrit M. Burren, le *Tagblatt* ne peut se vanter d'avoir été un organe d'opposition irréductible; il ne tient pas à cette gloire, car le parti ne doit pas être un but; au-dessus du parti, il y a le pays et le peuple, et un parti n'a de raison d'être que s'il est à leur service. Aussi, dans nombre de questions, le *Tagblatt* a-t-il fait de la politique gouvernementale, c'est-à-dire qu'il a appuyé les projets favorables au bien général, émanés de la majorité radicale. Ce faisant, il croit avoir répondu aux vœux intimes du peuple conservateur. Il n'en a pas moins gardé la fidélité aux principes et notamment il n'a pas pour autant cessé un seul instant de défendre avec vigueur les idées chrétiennes. Et le parti conservateur n'a point perdu en importance dans l'Etat, au contraire. »

En terminant, M. Burren parle de l'affection et du soutien qui existaient entre collaborateurs du *Tagblatt*; il donne une chaude poignée de mains aux ouvriers du journal, et il exprime l'espoir d'être utile au pays dans le nouveau poste auquel il a été appelé.

ÉTRANGER

Les troubles de Samos

La Porte a adressé jeudi soir à ses représentants à l'étranger une circulaire décrivant la situation dans l'île de Samos et exposant les mesures prises pour rétablir l'ordre.

La cause immédiate des troubles est le refus par le prince gouverneur, en présence de l'agitation des partis politiques, de convoquer l'assemblée législative avant d'avoir fait venir de Smyrne des renforts de troupes.

On confirme que les cent premiers soldats de renfort furent reçus à coups de fusil par les gendarmes et la population.

Les consuls ont fait savoir par voilier, le 27 au matin, que les communications télégraphiques et téléphoniques sont coupées et que les combats continuent. Le prince gouverneur est bloqué dans sa maison avec un certain nombre de soldats turcs. Il n'a pas d'approvisionnements et sa vie est en danger. Le reste de la garnison est assiégé dans ses casernes. Les soldats ne font feu que pour riposter.

Il y a, de part et d'autre, 150 tués et blessés. Les consulats sont encombrés de réfugiés, surtout de femmes et d'enfants. Tout le commerce est arrêté, les vivres commencent à manquer. Les consuls réclament l'envoi de navires de guerre.

Le commandant d'une canonnière turque annonce, le 28, que la ville est calme, mais que les 150 hommes de gendarmerie continuent les hostilités. En plus des trois bataillons de renfort déjà annoncés, un quatrième, et peut-être un cinquième, va partir avec de l'artillerie. On prépare en outre une division de navires. Toutes ces troupes seront accompagnées par des commissaires spéciaux pour intimider les insurgés. Raous pacha a reçu l'ordre d'agir avec énergie.

— La Porte demande avec insistance le rappel du consul de Grèce à Samos, l'accusant d'avoir encouragé l'opposition. Le gouvernement grec a demandé à la Turquie de préciser les griefs invoqués contre le consul.

UN CONGRÈS DE PAYSANS A VIENNE

Un congrès de paysans de la Basse-Autriche s'est réuni jeudi dans les cours et sous les arcades de l'Hôtel-de-Ville à Vienne. Il y avait plus de 5000 personnes accourues de toutes les communes de la province; toutes portaient le chapeau de drap brun à large ruban vert. On a craint un moment des conflits avec les étudiants, mais tout est resté tranquille de ce côté.

Le ministre de l'agriculture, le docteur Ebenhoch, et le ministre des travaux publics, M. de Gessmann, ainsi que le bourgmestre de Vienne, ont salué les congressistes par des discours louant le mouvement chrétien qui, dans la population des campagnes, s'est levé contre l'arrogance de la jeunesse universitaire, et attestant la solidarité des ministres avec ce sentiment populaire.

Le député styrien Hagenhofer a aussi parlé. Les paysans, a-t-il dit, prétendent avoir une influence sur l'éducation des jeunes gens qui doivent venir un jour habiter parmi eux comme juges, comme médecins ou comme fonctionnaires.

Banditisme chinois

Une vingtaine de soldats chinois avec un officier appartenant au corps du général Tchan, ont pénétré pendant la nuit à Kharbin (Mandchourie) et ont arrêté onze riches marchands qu'ils voulaient emmener dans le but d'obtenir une rançon. Un détachement russe a arrêté les Chinois et a délivré les marchands.

L'inspecteur suisse au Maroc

Le général d'Amade télégraphie que le colonel Müller, inspecteur de la police marocaine, est arrivé à Casablanca, venant de Rabat. Il va continuer son inspection par Mogador.

M. Roosevelt appelle un démocrate au pouvoir

Selon une dépêche de Washington, lorsque M. Taft quittera le cabinet américain, vers le commencement de juillet, il sera remplacé à la tête du ministère de la guerre par le général Luke Wright.

L'entrée du général Wright, un démocrate, dans le cabinet républicain actuel, devrait, ajoute le *World*, être considérée comme une mesure politique très habile de M. Roosevelt, en vue des prochaines élections présidentielles.

Echos de partout

LA RESPIRATION PROFONDE

Du livre de M. Jules Fiaux :

Notre respiration habituelle est hâtive. Elle ne met en jeu qu'une très petite partie de nos poumons, c'est pourquoi la plus grande partie de ceux-ci s'atrophie souvent; nous ne pouvons plus que difficilement les remplir complètement d'air; nous devenons plus ou moins asthmatiques. Or l'air, chacun le sait, est la nourriture la plus précieuse de notre corps.

Avec raison, on se préoccupe de la bonne aération des appartements; on préconise la vie au grand air. Mais ce n'est pas tout que de disposer de bon air, il faut savoir s'en servir.

Il s'agit d'un système d'entraînement nous habituant à servir nos poumons dans leur totalité. Nous pouvons être assurés que trois ou quatre mois après que nous aurons commencé à le pratiquer, notre puissance de travail corporel aura doublé, nos facultés intellectuelles triplé et notre énergie morale quadruplé.

Pour tous les exercices de cet entraînement, nous devons bien détendre tous nos muscles, être assis commodément, la poitrine en dehors, les épaules effacées et la tête élevée, puis, la bouche étant fermée, nous devons respirer exclusivement par les narines, sans bruit, de la manière suivante; aspirer l'air pendant 3 secondes, retenir l'air aspiré dans les poumons pendant 3 secondes, puis l'expirer pendant les 3 secondes suivantes. La respiration entière dure ainsi 9 secondes. Recommencer immédiatement et cela 65 fois de suite, ce qui fera durer l'exercice 10 minutes. Faire un tel exercice 3 fois chaque jour pendant une première semaine. Les secondes peuvent être remplacées par les pulsations qui seront plus facilement comptées.

La seconde semaine de l'entraînement, on doit faire le même exercice, seulement chacune des opérations d'aspiration, rétention et expiration d'air (toujours par les narines, la bouche étant complètement fermée), doit durer 4 secondes à la place de 3, ce qui fait durer la respiration 12 secondes et produit 50 respirations entières en 10 minutes.

Chaque semaine nous augmenterons de 1 seconde chacune des trois opérations de la respiration.

On peut, dès la sixième semaine, remplacer les trois exercices quotidiens de 10 min. par un seul durant 20 minutes, mais qui sera porté à 25 et 30 minutes la neuvième et douzième semaine. Il n'y aura pas lieu d'augmenter la durée de la respiration quand elle sera arrivée à une minute, c'est-à-dire à 20 secondes pour chacune des trois opérations d'aspiration, de rétention et d'expiration d'air.

L'entraînement de la respiration profonde, qui amène la dilatation complète des poumons, de manière à ce qu'ils servent dans leur entier à la purification du sang, a un effet extrêmement salutaire sur la santé.

LE CHAPITRE DES NEZ

Les candidats au mariage, avant de lier à jamais leur existence, feront bien d'observer la coupe de l'appendice nasal de leur future. Un docteur, spécialiste en rhinologie, a fait en effet les observations suivantes :

Les jeunes filles dont le nez est « camard » seront des ménagères habiles, des femmes pratiques, économes et laborieuses, fidèles, mais un peu jalouses.

Celles dont le nez est pointu sont gaies, légères, d'humeur changeante; elles aiment le mouvement et seront facilement des femmes de sport; — mais elles seront vindicatives et égoïstes.

Le nez aquilin est un nez de race; le nez d'une femme élégante, hautaine et franche, facile à froisser, mais pourtant d'humeur constante et droite.

Enfin, les femmes qui ont le nez terminé par une boule sont gaies, inconstantes et très aimables.

MOT DE LA FIN

Entre connaisseurs :

« Cette peinture est bien mal éclairée.

— Ce doit être l'huile qui est mauvaise. »

Confédération

Chemins de fer fédéraux. — La commission des C. F. F. du Conseil national a terminé, hier matin, l'examen du rapport de gestion et des comptes des C. F. F. pour 1907.

En ce qui concerne les différents grands projets actuellement à l'ordre du jour (ligne des Alpes orientales, Moutier-Granges, etc.), la commission a été d'avis qu'elle n'a pas à discuter ces questions aussi longtemps qu'aucun projet n'a été préparé par le Conseil fédéral.

La commission a discuté la situation financière des C. F. F. Une proposition de relever les tarifs n'a pas été appuyée; on a déclaré qu'elle constituerait une mesure malheureuse. Par contre, la commission estime qu'il faut donner la plus grande attention à l'augmentation des dépenses. Il faut arriver à mieux régler la durée effective du travail.

L'agriculture demande du secours. — L'Union suisse des paysans a demandé au Département militaire fédéral, étant donné les dommages subis par les cultures, de tenir compte dans la plus large mesure possible des demandes de dispense des agriculteurs et d'examiner également si certains services ne pourraient pas être renvoyés.

Elle demande également à la Direction générale des C. F. F. d'accorder à son personnel les demandes de congé en vue d'aider aux travaux de la moisson.

L'Union publiera un manifeste pour inviter d'autres classes de la population à procurer de cette manière des bras supplémentaires à l'agriculture, de façon à ce que les récoltes endommagées puissent être rentrées avant d'être complètement perdues.

La Société suisse d'assurance contre la grêle accorde à ses assurés divers allègements, en raison des dommages que leur a fait subir la neige.

Matériel de guerre. — Le Conseil fédéral demande aux Chambres fédérales un crédit de 4,921,554 fr. pour l'acquisition de matériel de guerre en 1909.

Société helvétique des sciences naturelles. — La Société helvétique des sciences naturelles, qui avait tenu en 1907 son assemblée annuelle à Fribourg, se réunira cette année à Glaris, les 30 et 31 août, 1er et 2 septembre.

Cantons

SCHWYZ

Une manifestation inqualifiable. — Les libéraux schwyzois ont le cœur rongé de dépit, depuis la réplique triomphale donnée par le suffrage populaire au jugement fameux du Tribunal cantonal, contre les députés conservateurs Frei et Gyr.

La rage obscurcit l'entendement des libéraux jusqu'à leur faire commettre des énormités dans le goût de celle-ci : à l'ouverture de la session du Grand Conseil, ils ont fait enregistrer au protocole une protestation contre la réélection de MM. Frei et Gyr, en la qualifiant d'acte fanatique, de provocation et d'injure au sentiment du droit !

La majorité conservatrice a repoussé cette étrange incursion de la politique personnelle dans les délibérations parlementaires, en faisant insérer au procès-verbal une contre-protestation, défendant l'honneur de MM. Frei et Gyr contre l'injure des libéraux et déclarant que les deux députés ont toute l'estime et toute la sympathie de leurs collègues et toute la confiance du peuple.

L'affaire du protocole. — Le député conservateur Ochsner a interpellé le Conseil d'Etat au sujet de la célèbre affaire du protocole du Grand Conseil, qui avait été « rectifié » clandestinement par le secrétaire au profit du leader libéral colonel Wyss et sur le vœu de celui-ci.

Le colonel Wyss (qui était conseiller d'Etat au moment de l'affaire) a dû, à l'occasion de cette interpellation, donner enfin quelques explications au Grand Conseil. Elles ont été piteuses. Il s'est excusé d'avoir « oublié » de faire ratifier le changement du texte de son discours par l'assemblée.

A noter que l'altération du protocole avait fait l'objet, en Conseil d'Etat, d'une scène dont M. Wyss avait dû certainement garder le souvenir.

Le blâme impliqué par l'interpellation a été voté par les 48 voix de la majorité, contre 35.

SCHAFFHOUSE

L'Etat électricien. — Le Grand Conseil a accordé des crédits au montant de 800,000 fr. en chiffres ronds, pour la construction d'une usine électrique centrale ainsi que pour les installations de distribution.

ARGOVIE

Pour les enfants abandonnés. — L'asile pour enfants créé par la Société des Samaritains d'Aarau s'ouvrira au commencement de juin à Suhr. Les enfants illégitimes et autres abandonnés qui ne possèdent aucune famille y seront reçus sans acception de nationalité ou de confession, contre paiement d'une très modeste pension.

Le but de l'établissement est d'amener les mères à nourrir leurs enfants pour réduire la grande mortalité parmi les nourrissons et de faire des enfants plus robustes et plus sains.

THURGOVIE

Une votation populaire. — Le peuple thurgovien est invité à se prononcer sur une demande d'institution des tribunaux de prud'hommes. Il s'agit d'une initiative partie des milieux d'artisans.

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont accompagné la demande d'un message en engageant le peuple à la repousser. Ils estiment que les tribunaux de prud'hommes sont un luxe inutile et que l'égalité des citoyens devant la loi serait compromise par la création d'une juridiction privilégiée pour les artisans et industriels.

VAUD

Le remplacement de M. Rubattel-Chuard. — Le Grand Conseil est convoqué en séance extraordinaire pour le lundi 8 juin pour élire un nouveau membre du Conseil d'Etat en remplacement de M. Rubattel-Chuard, décédé.

VALAIS

Honneur aux élus. — On nous écrit :

Le jour de l'Ascension, l'*Harmonie* municipale de Sion a donné un concert-sérénade très apprécié en l'honneur de MM. Kuntschen et de Werra, nouvellement élus président et vice-président du Conseil d'Etat.

Subvention. — Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention de 40 % des frais de correction de la Kelchbach, près de Naters, entre le pont sur la route du village et la section inférieure du torrent déjà corrigé.

Poste. — Le Conseil fédéral a nommé buraliste à Vionnaz, Mme Alphonsine Guercin, de Collombey.

NEUCHATEL

Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat a appelé à sa présidence M. le Dr Auguste Pettavel, actuellement vice-président.

La cathédrale de Chartres

Il y a un an aujourd'hui, je traversais les plaines de la Beauce au milieu desquelles s'élève, sur un tertre, la ville de Chartres, portant comme un diadème son admirable cathédrale. Tout en parcourant le pays si fertile appelé le grenier de la France, j'essayais de me l'imaginer, non pas ondoyant sous la houle du jeune blé comme aujourd'hui, mais couvert de forêts aux chênes puissants, peuplées de druides. Car une Histoire de Chartres, achetée la veille, m'apprend que cette contrée habitée par les Carnutes au temps de Jules César, était un centre druidique important.

Mais parmi ces hommes qui cueillaient le gui avec des serpes d'or, une étincelle de vérité avait jailli : une très ancienne tradition chartraine raconte que les premiers missionnaires, venus de Sens pour évangéliser les Carnutes, trouvèrent auprès d'un puits gaulois un autel élevé à la *Vierge devant enfanter*. La statue de Notre-Dame de Sous-Terre, brûlée en 1793, datait, prétendait-on, de l'époque druidique. Dans la crypte de la cathédrale, chère à Huysmans, se trouvent encore le puits gaulois, un caveau non exploré et une reproduction de la statue de « Notre-Dame de Sous-Terre » qui, si elle est exacte, permet de faire remonter l'original au Xme siècle. Sur cette crypte, consacrée déjà par un ancien culte et par le martyre de plusieurs chrétiens, s'élevèrent successivement, depuis le IVme siècle, les églises dédiées à la Vierge, toutes incendiées ou détruites par les barbares et que remplaça au XIme siècle la cathédrale bâtie par saint Fulbert, noyau de l'édifice actuel.

J'arrêtai ici ma lecture, étant arrivée à Chartres. Il faisait nuit. Je ne vis rien, sinon l'omnibus qui me conduisit à l'hôtel du Duc de Chartres et, sur la Place des Epars, des baraques et théâtres forains brillamment illuminés en l'honneur des *Barricades*, foire octroyée aux Chartrains par Henri III. Je cherchais en vain à découvrir dans la nuit la silhouette de la cathédrale ou de ses clochers légendaires, mais l'obscurité était trop grande. Je la sentis prochaine lorsque, sur le vieux timbre fondu en 1520 par Pierre Sayvet, un lent marteau compta le pas des heures. C'était la cathédrale invisible qui de sa voix grave m'envoyait un message de paix et de douceur.

Le lendemain matin, je pris le chemin de Notre-Dame en évoquant les pèlerins défilant à travers les siècles pour y porter leur foi naïve, leurs cœurs reconnaissants ou douloureux : saint Canut venu du fond du Danemark, saint Louis faisant pieds-nus sept lieues, dévotement, pour vénérer Madame Marie dans la bonne ville de Chartres, et tant de reines, de moines, d'évêques, de pastoureaux, de savants, d'ignorants, de tout pays, de tout âge, de toute condition, accourant vers le sanctuaire.

Arrivée sur la place de la cathédrale, la couleur de l'édifice me frappe tout d'abord, car il est ce matin-là, sous un soleil un peu voilé, d'un gris bleuté très délicat, très nuancé, s'harmonisant avec les pavés ternes, la ville grise, les lointains gris et la pâleur du ciel. Après cette première impression, la beauté architecturale du monument, l'élégance de ses lignes, la majesté de son ensemble me prennent tout entière.

Un antique adage dit que les *clochers* de Chartres, le *chœur* de Beauvais, la *nef* d'Amiens, le *portail* de Reims formeraient la plus belle cathédrale du monde. A en juger par les clochers de Chartres, le dicton doit être vrai. Ils ont l'un 105, l'autre 115 m. de hauteur, et se dressent, sur la façade occidentale, si différents et si parfaits qu'on ne sait lequel préférer. Pourtant l'on sent vaguement qu'ils possèdent une personnalité trop accusée pour être confondus dans une commune admiration. On hésite à choisir, on compare, on discute... Le « clocher vieux », comme on l'appelle, dédaigne les vains atours; il s'élève, noble et austère, « d'une justesse de proportions qu'on ne saurait trop méditer », dit Viollet-le-Duc. A sa base se trouvent les statues fameuses de l'*âne qui vielle* et de *la truie qui file*.

Le clocher neuf, au contraire, recherche les ornements. Il sait la légèreté que donnent à la flèche les arêtes et les crochets de pierre finement travaillés. Il se compose aussi d'une tour carrée qui mue en une flèche audacieuse, mais voyez ses arcatures festonnées, sa balustrade, ses pinacles, sa décoration flamboyante ! Il est comme une sœur cadette dont la parure, la coquetterie complètent, sans lui nuire, la beauté plus mûre et réfléchie de l'aînée. Le clocher neuf plaît davantage... Cependant dans mon cœur, secrètement, j'ai élu le clocher vieux...

Je n'essaierai point de décrire les portails de Chartres, tous trois d'une richesse merveilleuse; il faudrait des mois, des années pour en découvrir toutes les délicatesses, et je ne suis, hélas ! qu'une passante ! Pour l'amour d'eux, j'ai souhaité de me fixer, comme le fit naguère Huysmans, aux alentours de la cathédrale afin de pénétrer dans leur intimité, d'arriver à démêler peu à peu les visages divers et charmants de leurs statues et les épisodes de la Légende dorée glorifiés par le ciseau des artistes. Le portail nord, surtout, dédié à la Vierge, le plus fouillé, le plus original, contient des scènes exquises. De quel éclat ne devaient-ils pas rayonner, ces porches, lorsque toutes ces figures peintes et dorées étincelaient dans la lumière joyeuse de midi ou la splendeur du soleil couchant !

Eblouis, sollicités à l'extérieur par trop de détails, c'est un repos pour les yeux, le demi-jour qui règne sous les voûtes de l'édifice. Toujours ce gris adouci des moellons de Berchères, village situé à deux lieues de Chartres d'où on a tiré ce calcaire siliceux d'une solidité à toute épreuve, employé pour la construction de la cathédrale ! Nous voici dans la forêt de pierre que créa le moyen âge « énorme et délicat »; sortie de la main des hommes, elle ne craint point d'être comparée à ses sœurs vêtues de feuilles, car ses colonnes ont la robustesse des jeunes hêtres; ses arceaux, la grâce des branches entrelacées; la souplesse des feuillages s'enroule à ses frises, à ses chapiteaux, et pour l'éclairer, étincellent, comme des soleils, ses belles verrières...

Elle naquit sous le souffle ardent d'un siècle de foi. C'était en 1194. Le feu venait de détruire l'église bâtie aux XIme et XIIme siècles, dont les cryptes, le grand portail, les vitraux et les deux clochers seuls demeurèrent. Mais le cardinal Melior, légat du pape Célestin III, se trouvant alors à Chartres, ne laissa pas au peuple le temps de pleurer sur ce désastre. Réunissant sur les ruines fumantes le clergé et les habitants, il les exhorta à relever ce monument déjà célèbre dans la chrétienté, et parla avec tant d'éloquence que chacun se croisa, en quelque sorte, pour cette œuvre nouvelle : la reconstruction de la cathédrale.

Ce fut un enthousiasme indescriptible : les riches prodiguaient leur or et leur argent; les pauvres, leur temps et leurs peines. Les marchands délaissaient leurs boutiques; les bûcherons, leurs forêts; les laboureurs, quittant la charrue, employaient leurs attelages de bœufs à transporter les matériaux; les vanniers n'allaient plus flâner le long des oseraies, ni les porteurs d'eau bavarder auprès des fontaines avec les commères, car tout le monde rivalisait pour mériter le titre de « logeur du Bon Dieu », et chaque corporation mettait sa fierté à fournir la plus grosse somme de labeur ou de monnaie. Dans cette effervescence où, en s'oubliant, l'on oubliait ses maux, la Vierge fit des miracles et l'on vit, ainsi que le dit un vieux poète :

Les sors oïr, les mux parler,
Les orbz voair, les tors aler [1].

De nos jours, que de neurasthéniques guériraient, s'ils retrouvaient le secret de ce zèle !

On travailla avec tant d'ardeur que soixante-six ans après l'incendie, le magnifique monument était achevé, et c'est à cette rapidité d'exécution, rare au moyen âge, que Notre-Dame de Chartres doit son unité; on sent qu'elle a jailli d'une seule inspiration, et ce que les siècles ont ajouté à sa parure ne peut lui enlever son caractère d'œuvre close au XIIIme siècle. On bénit, sans les connaître, les artistes dont le cerveau conçut l'essor hardi des piliers, la belle ordonnance du double déambulatoire au rythme si grave, mais l'on s'attendrit au souvenir de ces manants, de ces humbles, fourmis diligentes élevant, pierre à pierre, la cathédrale qui resplendit et nous étonne encore après tant de siècles.

Tandis que je songe à cette foule anonyme perdue dans le passé, deux femmes en coiffes blanches priant près de l'autel de Notre-Dame du Pilier — une des chapelles les plus vénérées de l'église — attirent mon attention. Elles portent le costume des paysannes beauceronnes, ou du moins ce qui en subsiste : la coiffe de mousseline. Ce sont de simples femmes, aux visages fanés plutôt que vieux, animés en ce moment d'une expression ardente. Sur son pilier, ancienne colonne détachée du jubé, la statue de chêne aussi noire que l'ébène, sourit et présente l'Enfant Jésus. Autour d'elle luisent, nombreuses, les lampes de vermeil dont les flammes caressent les cœurs d'or qui, par milliers, tapissent la voûte et les murs de la chapelle. Les bonnes femmes ayant terminé leurs prières laissent tomber quelques sous dans un tronc, allument de petits cierges, les piquent sur un trépied et, sans heurter les azalées et les calas qui fleurissent le sanctuaire, elles baisent le pilier, accomplissant ces rites pieux avec une dignité touchante. Puis elles

[1] Poème des miracles composé en 1262 par Jean Le Marchand. Cité par Clerval.

M. Jean Berthoud a été nommé vice-président.

Un boni. — Les comptes de la commune du Locle bouclent par un boni de 5626 fr. 56 alors que le budget prévoyait un déficit assez élevé. On constate une mieux-value de 41,798 fr. 51, due aux excédents de recettes des services industriels, de l'impôt et des forêts.

Les Evêques suisses contre l'absinthe

Les Evêques suisses ont adressé au Comité de l'initiative fédérale contre *l'absinthe la lettre suivante :*

Au Comité fédéral de l'initiative contre l'absinthe

Messieurs,

Les Evêques suisses approuvent hautement l'initiative prise par des hommes courageux, en Suisse romande, et les louent vivement de la campagne qu'ils mènent si activement contre l'absinthe, l'un des plus dangereux toxiques en usage parmi le peuple.

L'emploi de cette liqueur, en effet, mine peu à peu l'existence humaine ; elle affaiblit les forces corporelles et morales ; elle produit des effets aussi funestes au bonheur des familles qu'à la sécurité publique.

En conséquence, les Evêques suisses jugent convenable de prendre des mesures sérieuses contre cette source de tant de maux *et estiment la suppression totale de* cette boisson pernicieuse — soit vente, soit fabrication — aussi justifiée et aussi salutaire que l'interdiction générale de la vente de poisons.

Puisqu'il s'agit d'une affaire de salut public et qu'il est urgent de guérir la partie *malade et de préserver l'autre*, nous désirons vivement que chacun s'engage, dans la mesure de ses forces, à combattre l'ennemi commun et à préserver la patrie de ses funestes atteintes.

Par ordre de ses vénérés confrères.

Coire, 20 mars 1908.

† J.-F. Battaglia
Doyen des Evêques suisses.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un vol de 100,000 francs de bijoux. — Une rentière italienne, Mme Tutina Galbi, se présentait jeudi à un poste de police de Paris et informait le commissaire qu'arrivée, la veille, de Bologne par Turin et Modane, elle avait été victime d'un vol important en cours de route. Une petite valise qui renfermait des bijoux de prix, notamment un collier de quarante-deux perles estimé 60,000 francs, un peigne d'écaille blonde, monté en or et en platine avec trois diamants et estimé 15,000 francs, ainsi qu'une paire de boucles d'oreilles d'une valeur de 10,000 fr., lui avait été dérobée dans un wagon de 1re classe, tandis qu'elle se promenait pendant quelques instants dans le couloir.

L'échouement d'un navire russe. — Le *Pierre le-Grand* s'est échoué à 20 milles de Reval, sur un îlot faisant partie du groupe de Wangelsholm et de Nœgo. L'échouement s'est produit à proximité du phare de Revelstein. On suppose que le brouillard a empêché le navire de voir les feux du phare. Le *Pierre-le-Grand allait à demi-vitesse quand il a touché le* récif.

Un radio télégramme a immédiatement été expédié à Reval, d'où des bateaux de sauvetage ont été envoyés.

Le *Pierre-le-Grand* possède un équipage de 600 hommes. Il fut construit sur les chantiers de la Baltique, en 1873. Il y a plusieurs années, il avait été transformé en vaisseau-école des artilleurs et en garde-côte. L'artillerie du *Pierre-le-Grand* est d'un modèle récent.

Explosion de dynamite. — Hier matin vendredi, une explosion s'est produite dans la fabrique de dynamite d'Agigliena (Piémont). Il y a deux morts et plusieurs blessés, dont un grièvement.

disparaissent, et pendant très longtemps le claquement de leurs sabots résonne sur les dalles de la nef.

Le soleil, plus vif maintenant, fait trembler la lumière des vitraux qui paraissaient dormir dans leurs nervures de pierre. Il serait téméraire d'aborder ce sujet après que la plume d'Huysmans a trouvé des accents si puissants pour en décrire la magnificence ; aussi n'ai-je pas la prétention d'en parler. D'ailleurs, les ayant observés de la nef, les scènes minuscules enclosées dans les médaillons, les détails ingénieux des bordures m'ont échappé : seules les grandes figures peuvent être déchiffrées à distance. Les cent vingt-cinq fenêtres et les cinquante roses de Chartres forment un ensemble unique ; elles glorifient la gamme des violets, chère aux anciens peintres-verriers et l'œil s'enchante de l'éclat alterné des verrières, tantôt vives, tantôt plus sombres, selon que le rouge ou le bleu y prédominent. Ainsi la rose de France, donnée par saint Louis et Blanche de Castille, s'épanouit, un peu mélancolique dans ses tons héliotropes, à l'un *des bras* du transept, tandis qu'en face d'elle la rose de Bretagne sourit, toute vermeille, éblouissante.

Je quittai la cathédrale avec le regret de ne l'avoir point admirée aux jours de ses fêtes solennelles, lorsque les processions se déroulent sous ses voûtes et que les voix bien dirigées de son excellente maîtrise résonnent dans le chœur. Mais telle qu'elle m'apparut dans la solitude de cette matinée, avec sa nef déserte et son silence, elle demeurera dans mon souvenir comme une révélation de calme et de souveraine beauté.

20 mai. Hélène de Diesbach.

SUISSE

Le drame russe de Genève. — La victime de ce drame, Boris Naidorff, que les journaux genevois nous ont représenté comme un intellectuel, très occupé de journalisme et de littérature, était à peine lettré et il écrivait et parlait très mal le russe. Ceci d'après les dires d'un médecin russe qui le connaissait.

On a dit aussi que Boris Naidorff était abondamment pourvu d'argent. En réalité, il était fort gêné.

Enfin, on a dit qu'on avait trouvé sur sa table un billet, en russe, avec ces mots : « Je serai chez vous demain à quatre heures. »

Il paraîtrait que, d'après une nouvelle traduction, le texte du billet serait le suivant : « Je serai mort demain à quatre heures. »

Pour compléter la série des rectifications, il ne reste plus qu'à apprendre que Boris Naidorff n'est pas mort !

Drame de l'alcool à Sion. — On nous écrit :

Samedi dernier, 23 mai, une femme de Sion, adonnée à la boisson, rentrait chez elle ivre. Elle avait avec elle un enfant de deux ans. Depuis, on ne l'avait plus revue. A différentes reprises, la voisine avait entendu pleurer l'enfant et avait frappé à la porte de l'appartement. Mais point de réponse.

Vendredi matin, enfin, ne la voyant pas reparaître, l'on avisa la police et le tribunal.

On pénétra dans l'appartement, qui offrit un spectacle horrible. La femme gisait à terre, les pieds encore sur le lit ; elle était asphyxiée et le cadavre accusait déjà un commencement de décomposition.

Sur le lit, le pauvre enfant, dont le corps ressemblait plutôt à un squelette, ne donnait presque plus signe de vie. Il était resté huit jours sans nourriture sur sa couchette.

L'on suppose que la mère, qui était rentrée ivre samedi dernier, est tombée du lit et n'a pu se dégager de sa position.

La vie de l'enfant est gravement compromise.

Noyades. — Une fillette de six ans s'est noyée jeudi dans le Doubs, aux Brenets, à la suite d'un faux pas. Toutes les tentatives faites pour ranimer la victime sont restées sans résultat.

— Un maître tailleur de Lucerne, nommé Rebsamen, qui rentrait chez lui dans la nuit de jeudi à vendredi, est tombé dans une fosse à purin et a péri asphyxié.

Disparition. — On mande de St-Maurice :

Une jeune personne, tenancière d'un bazar au pont de Lavey, a disparu mystérieusement. On se demande s'il y a eu crime, enlèvement ou suicide. Un pêcheur prétend avoir vu passer le cadavre de cette personne dans le Rhône, à Massongex. La victime, ou supposée telle, était une personne très sérieuse et l'on se perd en conjectures sur ce qui a pu arriver. On a trouvé dans sa chambre un billet d'adieux disant qu'elle partait.

Entre camarades. — Dans les ateliers Brown, Boveri et Cie, à Baden, un ouvrier a tué un de ses camarades en lui plongeant dans le corps un tiers-point.

La victime est un jeune homme de 20 ans.

Une rédaction tranquille. — L'*Oberländer-Bote* annonce qu'un couple de queues-rouges a installé son nid sur la sonnette de la rédaction, où il vaque gracieusement à l'élevage de sa progéniture.

Une rédaction qui n'est pas souvent dérangée !

CHRONIQUE MILITAIRE

Le scandale de Colombier

Le Tribunal militaire de la IIme division a siégé hier vendredi à Colombier, sous la présidence du lieutenant-colonel Egger, grand juge. *Il* avait à sa barre *les sept aspirants* sous-officiers du bataillon 13 qui ont fait, à leur entrée à l'école, dernièrement, le scandale que l'on sait.

Le Tribunal a condamné deux des prévenus, Charles Thiele et Joseph Nebbia, à trois mois de prison et à une année de privation des droits civiques.

Les cinq autres, les soldats Gindroz, Tombat, Schild, Duchêne et Briffaud, ont été condamnés à deux mois de prison et à une année de privation des droits civiques.

Tous ensemble sont condamnés aux frais.

Revue financière

La Chambre française ayant fini par voter le principe de l'impôt sur le revenu sans en excepter l'impôt sur la rente française, la Bourse de Paris, qui reflète l'opinion et les sentiments des rentiers, ne pouvait pas ne pas montrer sa mauvaise humeur. Elle est exprimée en termes très nets par l'organe principal et le plus sérieux de la presse financière, le *Messager de Paris*. Nous y lisons en effet que « le cabinet Clémenceau a remporté une victoire néfaste, en faisant proclamer par sa majorité servile la déchéance du principe sacro-saint de l'intangibilité de la rente française, auquel *l'Etat, sous n'importe quelle forme* de gouvernement, était toujours resté fidèle ».

En pleine paix, on « ouvre la porte à la banqueroute », on « renie la parole donnée » ; « la mauvaise action, la spoliation dont on s'efforçait d'éviter la honte à la France, les voilà commises ; trois cent cinquante députés ont décrété le déshonneur du pays ». Bref, la rente a baissé de 75 centimes. Une abomination, quoi !

Il est vrai que quelques spéculateurs avisés ont empêché les cours de descendre plus bas, en rachetant à 96,15 ce qu'ils avaient vendu la veille à 96,90. Il y en a toujours qui oublient de s'emballer. Il reste encore d'ailleurs le vote du Sénat, qui permettra sans doute quelques jolis coups de Bourse.

Une émission faite par la Banque commerciale de Bâle vient de réussir brillamment ; il s'agit de 10,000 obligations 4 ½ % à 99 % de la *Società Anonima Elettricità Alta Italia*, de Turin. Ouverte le 26 mai, elle a été clôturée le lendemain 27, tous les titres étant souscrits. *Cette façon assez habile* de ne pas permettre de mettre en doute la réalité des souscriptions place les titres en excellente posture et les acheteurs ..... de seconde main abondent ensuite.

Le 3 juin, le Bankverein et la Société de crédit suisse émettent également, avec d'autres banques allemandes, 4 millions de francs d'obligations 4 ½ %, au pair, de la *Société des Forces motrices de Rheinfelden* (Baden). Les dividendes servis aux actions ont été de 1903 à 1907 du 6, 6 ½, 7 et 8 %. Les réserves atteignent 200 mille marks et le fonds de renouvellement 766 mille marks. Le capital-actions est de 6 millions, sur un passif de 13 millions seulement.

On peut souscrire, à Fribourg, aux Banques de l'Etat, Cantonale, Populaire, chez MM. Weck, Aeby et Cie et Glasson et Cie.

La Société financière italo-suisse à Genève émet aussi 9 millions de lires en obligations 4 ½ % au pair de la *Società per la Illuminatione di Napoli*. L'Union financière de Genève dirige la manœuvre.

On le voit, la mode est aux valeurs électriques, le 4 ½ % est le type choisi.

La Société des ateliers mécaniques de Vevey a réalisé en 1907 un bénéfice de 116,000 fr. pour un capital-actions de 600,000 fr.

Le public finit par mieux apprécier la mesure prise dernièrement par la fabrique de chocolats de Villars ; l'action remonte et, après le cours de 52, ne trouve plus de vendeurs. C'est bon signe.

Le portefeuille de la Banque nationale suisse a baissé de 5 ½ millions pendant le troisième quart du mois de mai. Son taux d'escompte n'a pas été modifié cette semaine. A Londres, par contre, le taux a été abaissé hier à 2 ½ %.

Derniers cours :

%	OBLIGATIONS		
3	diff. Confédération, 1903	87	75
3 ½	» Série A.-K.	95	70
3	Fribourg, Etat, 1892	415	—
3	» » 1903	404	—
3 ½	» » 1899	483	—
4	» diff. 1907	490	—
3 ½	Valais » 1898	467	—
5	» » 1876	110	75
3 ½	Tessin » 1893	93	—
3	Empire allemand	82	—
3	Rente française	96	15
3 3/4	» italienne	102	75
4	» or Autriche	97	25
3 ½	Soc. navigat., Neuch.-Morat	97	—
4	» » »	95	—
3 ½	Fribourg, Ville, 1890, gar. Etat	92	—
3 ½	» » 1902 gaz	89	—
3 3/4	» » 1902	94	—
3 ½	Bulle » 1re hyp.	91	—
4	Bulle » 1899	96	—
4 ¼	*Banque de l'Etat, à 1 an*	*100*	—
4	Banque de l'Etat, à 5 ans	100	—
3 3/4	» » à 5 ans	100	—
2	et pr., Banq. de l'Etat, 1895	61	—
3 3/4	Banque hypoth. Suisse	92	—
3 3/4	Caisse hyp. frib. Sér. P. R. S.	94	—
4	» » » » »	96	—
4	Bulle-Romont 1894	98	—
4 ½	Tramways de Fribourg	100	—
4 ½	Funic. Neuveville-St-Pierre	100	—
4 ½	Hydro-électr., Montbovon	100	—
4 ½	Brasserie du Cardinal	99	75
4 ½	Gr. Bras. Beauregard av. hyp.	100	60
4 ½	» » s. hyp.	96	50

LOTS			
Fribourg, Etat	1860	de Fr. 15	35 —
» »	1902	» 15	16 —
» Ville	1878	» 10	14 50
»	1898	» 20	11 75
Communes frib. 3 % diff.		» 50	49 —

ACTIONS			
Banque nationale	nom. 500	250	489 50
Caisse hyp. frib.	» 500	—	600 —
Banque cant. frib.	» 500	—	605 —
Crédit gruyérien	» 500	—	600 —
» » part de fond.			95 —
Crédit agric. ind., Estav.	» 500	—	600 —
Banque Ep. et p. Estav.	» 200	—	215 —
Banque pop. Gruyère	» 200	—	297 —
Banque pop. Glâne	» 100	—	126 —
Bulle-Romont	» 500	—	515 —
Tramways de Fribourg	» 200	—	85 —
Fun. Neuvev.-St-Pierre	» 200	—	165 —
Hyd.-élect. Montbovon	» 500	—	500 —
Condensateurs électr.	» *500*	—	*500* —
Fabrique Engr. chim.	» 500	—	630 —
Fabr. mach., Frib. ord.	» 200	—	190 —
Fabr. de mach., priv.	» 500	—	505 —
Teintur. de Morat, priv.	» 250	—	190 —
Chocolats Cailler, jouis.	» —	—	312 50
Chocolats de Villars	» 100	—	52 —
Gr. Bras. Beauregard	» 500	—	522 —
Brasserie du Cardinal	»		— —
Chartreuse suisse (Cl.)	» 500	—	— —
Papeteries de Marly	» 1000	—	1000 —
L'Industrielle	» 100	—	110 —

ESCOMPTE OFFICIEL		
Avances sur nantissement de titres	4	%
Papier commercial	3 ½	%
Avances sur lingots	4	%

CHANGE			
Sur la France	pour	100 francs	100 11
Sur l'Italie	»	100 lires	100 13
Sur la Belgique	»	100 francs	99 90
Sur l'Allemagne	»	100 marks	123 22
Sur l'Autriche	pour	100 couron.	104 72
Sur la Hollande	»	100 florins	207 75
Sur l'Angleterre	»	1 liv. sterl.	25 16
Sur New-York	»	1 dollar	5 16
Sur la Russie	»	1 rouble	2 62

L'hygiène et la sécurité des travailleurs du plomb

Le gouvernement français vient de publier un règlement d'administration publique prescrivant des mesures particulières d'hygiène dans les industries où le personnel est exposé à l'intoxication saturnine (plomb).

Désormais, toutes les précautions doivent être prises pour que les fumées et les substances délétères soient évacuées le plus rapidement possible. Tout travail des oxydes et autres composés du plomb doit être effectué autant que possible sur des matières à l'état humide.

Les chefs d'industrie sont tenus de mettre gratuitement à la disposition du personnel, soit des gants en caoutchouc, soit des outils appropriés pour empêcher le contact direct de la main nue dans les oxydes.

Il est prévu des lavabos, des vestiaires munis d'armoires dans lesquelles les vêtements de ville seront séparés des vêtements de travail.

Enfin, au moins chaque semaine, un bain chaud ou une douche sera mis à la disposition du personnel exposé aux poussières ou aux émanations plombeuses.

Chronique judiciaire

Deux époux avaient fait construire, sur un terrain communal, un hospice pour malades indigents. Par testament, ils ont légué cet hospice à la commune, avec une certaine somme pour l'entretien, mais à condition que l'hospice serait desservi par deux religieuses et dirigé par leurs neveux ou leurs héritiers.

Un décret ayant autorisé la commune à accepter le legs au nom des pauvres et à créer un hôpital au moyen de ce legs, et un arrêté ministériel ayant nommé les membres de l'administration de dit hospice, — les héritiers des époux fondateurs ont recouru au Conseil d'Etat pour violation des dispositions testamentaires de ces derniers.

Le Conseil d'Etat a statué qu'il appartenait au gouvernement, en autorisant l'acceptation de legs, de fixer les conditions qu'il estime nécessaires dans l'intérêt des services publics, et que, si les requérants se croient fondés à soutenir que les conditions ainsi imposées sont contraires à la volonté des testateurs, c'est devant l'autorité judiciaire qu'ils doivent porter leur réclamation.

Conseil d'Etat français. — 26 *janvier* 1906.

Journaux : droit de réponse

Si la personne nommée ou désignée dans un journal a le choix du mode de remise de la réponse, c'est à la condition que ce mode de remise présente au gérant du journal une entière garantie à tous égards. Spécialement le gérant d'un journal ne saurait être considéré comme ayant été mis régulièrement en demeure d'insérer une réponse, lorsque, celle-ci lui ayant été adressée par lettre *recommandée*, il a refusé de la recevoir.

Cette décision est basée en particulier sur le motif que le destinataire d'un pli recommandé ne peut avoir aucune certitude, soit sur son contenu, soit sur la personne de l'ex*péditeur, qu'il n'est pas assuré que le* contenu émane réellement de ce dernier, que l'expérience a établi que les réponses par lettres recommandées exposent le gérant d'un journal à des mystifications et à des responsabilités, sans lui permettre d'en retrouver les auteurs, que le refus de recevoir la lettre n'équivaut pas à un refus d'insertion.

Cours d'appel d'Angers. — 8 *novembre* 1907.

Constitution fédérale. Art. 59.

Il incombe au débiteur qui prétend avoir transféré son domicile d'un canton dans un autre de rapporter la preuve de ce transfert. En ce qui concerne le commerçant, en particulier, la bonne foi exige qu'il porte à la connaissance du public son changement de domicile. S'il néglige de le faire, bien plus, s'il laisse subsister des annonces publiques de nature à établir le maintien de son ancien domicile, enfin, s'il néglige de retirer ses papiers, il y a lieu, dans le doute sur la réalité même du changement de domicile, de le considérer comme ayant conservé l'ancien domicile.

Tribunal fédéral. — 17 *juillet* 1907.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 30 mai 1908

BAROMÈTRE

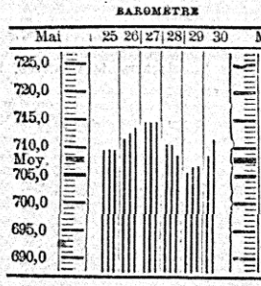

THERMOMÈTRE C.

Mai	25	26	27	28	29	30	Mai
8 h. m.	8	11	12	14	8	11	8 h. m.
1 h. s.	14	15	15	15	11	15	1 h. s.
8 h. s.	13	12	15	8	11		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 14°
Température minim. dans les 24 h. : 5°
Eeau tombée dans les 24 h. : — mm.
Vent { Direction : S.-O. / Force : léger.
Etat du ciel : nuageux.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 30 mai, à 7 h.

Brouillard à Berne. Couvert à Genève et à Lugano. Beau ou très beau ailleurs.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 30 mai, midi.

Ciel nuageux. Ondées orageuses. Assez chaud.

DERNIÈRE HEURE

A la Congrégation de l'Index

Rome, 30 mai.

Sp. — La Congrégation de l'Index a mis les livres suivants dans la catégorie des livres défendus :

Le progrès du libéralisme catholique, de l'abbé Emmanuel Barbier. — *Ne mêlez pas Léon XIII au libéralisme*, du même auteur. — *Controverse du 4me Evangile*, de Jean Thalmas. — *Le Dogme de la Trinité*, par Antoine Dupin. — *Le Journal d'un prêtre*, de F. Amelin.

La Congrégation de l'Index a enregistré la soumission du professeur Bureau, auteur de la *Crise morale des temps nouveaux*.

Le professeur Wahrmund

Innsbruck, 30 mai.

Sp. — Une requête tendant à ce que le professeur Wahrmund soit puni pour offense aux enseignements et aux institutions de l'Eglise catholique, par la publication de sa brochure, a été déposée auprès du procureur général de la ville.

Au Parlement portugais

Lisbonne, 30 mai.

(*Sp.*) — Hier à la Chambre, M. Braga, républicain, a accusé le parti régénérateur et le parti progressiste d'être les meurtriers du roi Carlos, et de vouloir, avec le gouvernement, créer des difficultés entre le roi Manuel et la nation. Le leader des régénérateurs a répondu qu'on ne tolèrerait de telles paroles dans aucun Parlement d'Europe, et il les a retournées contre les républicains. L'agitation a été si vive que la séance a dû être suspendue pendant 30 minutes.

L'armée d'Abd el Aziz

Tanger, 30 mai.

L'arrivée de Bagdadi à Rabat dans des conditions désastreuses est confirmée. Son armée ne compte plus que 900 hommes ; 3000 ont passé à l'ennemi.

Suède et Norvège

Stockholm, 30 mai.

Les deux Chambres ont adopté la convention avec la Norvège au sujet de la fixation de la frontière lacustre entre les deux pays par une commission arbitrale. La première Chambre n'a voté ce projet qu'après que la *question de confiance eut été posée* par le cabinet.

Entre villages

Santander (Espagne), 30 mai.

Un conflit a eu lieu entre les habitants de deux communes voisines ; il y a eu 1 mort et de nombreux blessés. Une quinzaine d'arrestations ont été opérées.

Tremblement de terre en Sicile

Catane, 30 mai.

Une très forte secousse de tremblement de terre a été ressentie vendredi soir à Guarda Mangano, près d'Acireale. Les dégâts sont importants.

Japonais et Coréens

Seoul, 30 mai.

Les autorités militaires ont reçu un rapport établissant que pendant le mois de mai il y a eu entre les troupes japonaises et les Coréens 43 engagements où les Japonais ont perdu 30 tués et les Coréens 547, bien que les Coréens fussent en nombre cinq *fois supérieur à celui des Japonais.* L'insurrection n'a plus d'organisation depuis que le dernier chef reconnu des insurgés a fait sa soumission à Seoul le 27 mai. On estime au quartier japonais que l'insurrection sera complètement réprimée d'ici à 60 jours. Des gendarmes ont été envoyés dans toutes les provinces où se trouvent des rebelles.

Election présidentielle au Pérou

Lima, 30 mai.

M. *Legina est élu sans concurrent.* Les prisonniers politiques sont encore en prison ; on pense qu'ils seront élargis aujourd'hui samedi. La révolution est virtuellement terminée.

Accident d'automobile

Baltimore, 30 mai.

Le fameux chauffeur Cerino conduisait une automobile sur la piste de Dimvico, quand la voiture glissa et se retourna. Cerino fut tué sur le coup.

Un train dans un remblai

New-York, 30 mai.

Un télégramme de Pensylvanie annonce qu'un vagon du train de luxe de Baltimore est tombé hier vendredi d'un remblai près de Connelsville. Il était rempli de voyageurs, qui sont tous blessés. Une vingtaine sont atteints grièvement, et trois mortellement.

SUISSE

Sous-officiers déserteurs

Berne, 30 mai.

La justice militaire de la 3me division recherche deux sous-officiers de la caserne de Berne accusés de détournements et de désertion. Ce sont le sergent Fritz Röthlisberger, de Langnau, 26 ans, chef de cuisine et boucher, et le caporal Otto Gammeter, de Berthoud, 23 ans.

Evasion

Berne, 30 mai.

Deux détenus de la maison bernoise de correction de Saint-Jean, dans le Seeland, se sont évadés. Ce sont les nommés Charles Joder et Emile Tschannen, tous les deux Bernois.

Sommaire des revues

Bulletin mensuel de l'Association catholique internationale des œuvres pour la protection de la jeune fille.

Avril et mai. — Texte de l'Adresse présentée à Sa Sainteté Pie X à l'audience du 9 avril 1908. — Discours de Sa Sainteté. — L'audience pontificale. — Conférence internationale. — Assemblée générale des Comités italiens à Modène, 11-12 avril 1908. — Rapport de nos asiles, associations et missions des gares. — Chronique. — Nécrologie. — Placements.

"Mon garçon, Gottfried, était délicat dès sa naissance et son développement physique et mental était très en retard. Nous avons essayé bien des préparations, mais en vain ; cependant

l'Emulsion SCOTT

a produit des résultats magnifiques. Le garçon a non seulement acquis la vigueur physique, mais sa mémoire, qui était autrefois faible, a tellement fait de progrès, que, sous ce rapport, il est tout à fait pareil aux autres garçons du même âge. Nous devons cela à l'Emulsion SCOTT seule."

Signé : Josef L. Melliger.

Baar (canton de Zug), le 19 juin 1907.

Dans un cas pareil de retard mental et physique, il ne faut aucun délai, et c'est la raison pour laquelle l'Emulsion SCOTT est sûre d'être inestimable. Elle convient au palais et à

l'Estomac

d'une façon égale pendant toute l'année. Elle guérit le mal *par n'importe quel temps.*

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

Exiger toujours l'Emulsion avec cette marque "le Pêcheur" marque du produit Scott!

MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin) envoient gratis échantillon contre 50 c. en timbres-poste.

Buvons du bon vin

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que, sur les conseils de M. l'abbé *Clavel*, leur directeur, MM. les Propriétaires des beaux vignobles de Saint-Charles (Côtes du Rhône), se sont réunis sous le nom d'**Union catholique.** Ils ne vendent que le vin de leur récolte. Le rouge est livré à partir de 70 fr. la barrique de 220 litres et le blanc à partir de 80 fr. logé franco de port à toute gare de Suisse désignée par l'acheteur. Echantillons gratis.

Ecrire à **M. le directeur de l'Union catholique, à Vergèze,** Gard (France).

Nous recommandons tout particulièrement aux **visiteurs de la ville de Lausanne,** l'

HOTEL du GRAND-PONT

et son Restaurant, Ier étage

dirigé par **M. Ernest Russenberger.** — Cet hôtel contient 100 chambres très confortables, depuis 2 fr. 50. — Dîners entre midi et 1 ½ h., et entre 7 et 8 h., depuis 2 fr. 50 à 3 fr. 50. — Restaurant à toute heure. Ascens. Lum. élect. Situat. sur la place princip. de la ville. Trams venant de la gare s'arrêtent à la porte de l'hôtel.

Rapport du Dr Routh, médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la

REVALESCIÈRE DU BARRY

est la nourriture par excellence qui suffit à *elle seule* pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse, ont été parfaitement guéris par la **Revalescière.** »

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces épuisées par l'âge, le travail ou les excès ; elle est aussi le meilleur aliment pour élever les enfants, qui la prennent avec plaisir quand toute autre nourriture leur répugne. 60 ans de succès. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50, 7 fr. 75. On obtient une crème exquise si, la casserole retirée du feu, on ajoute un jaune d'œuf frais. Envoi franco contre mandat-poste. à **Imbert & Cie, Genève ;** chez **Eléonore Savoy, Fribourg,** et tous bons dharmaciens et épiciers, partout. 48

COFFRES-FORTS BAUCHE

Succursale, rue du Stand, 51, Genève.

FRIBOURG

Conseil d'Etat (*Séances des 26 et 27 mai*). — Le Conseil nomme M. *Pasquier*, Jean, à Sâles (Gruyère), membre de la commission administrative de la fondation Rieter, en remplacement de M. Léon Seydoux, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Il nomme, de plus, M. Deschenaux, François, à Ecublens, inspecteur du bétail et M. Maillard, Ernest, fils de Nicolas, au dit lieu, inspecteur suppléant du bétail du cercle d'Ecublens.

Il accorde à M. Mory, Eric, originaire de Bâle, porteur d'un diplôme fédéral de médecin, l'autorisation de pratiquer l'art médical dans le canton de Fribourg.

Il rend un arrêté relatif aux mesures à prendre contre la propagation des maladies de la vigne.

Cet arrêté sera publié dans la *Feuille officielle* et en affiches.

Il approuve les statuts des Sociétés suivantes :

1. Société d'agriculture de la rive gauche de la Sarine;
2. Syndicat de la contrée de Rue pour l'élevage du mouton.

Le concours d'idées pour le pont de Pérolles. — Le jury chargé de prononcer sur le résultat du concours d'idées ouvert pour le pont de Pérolles s'est réuni jeudi soir, à Fribourg, et a procédé, hier vendredi et ce matin, aux différentes opérations de l'examen des projets déposés. Le nombre de ces projets est de soixante, sans compter les variantes.

Le travail auquel les membres du jury ont dû se livrer a donc été considérable.

Six projets ont été primés. Voici les noms des auteurs de ces projets, ainsi que le montant des primes accordées :

1° Prime de 1500 fr. à MM. les ingénieurs J. Jæger et Cie, à Zurich; Müller, Zeerleder et Gobat, à Berne et Zurich, et pour la partie architecturale à MM. Broillet et Wullileff, architectes, à Fribourg, pour leurs projets de pont en pierre et béton armé *Liauba;*

2° Prime de 1100 fr. à M. l'ingénieur professeur Melan, à Prague, et MM. de Vaffiéres et Simon, ingénieurs à Lausanne, pour leur projet en béton armé *Sarine;*

3° Prime de 1100 fr. à la Fabrique de machines à Fribourg, pour son projet en fer *Zæhringen;*

4. Prime de 800 fr. à MM. Maillard et Cie., ingénieurs, à Zurich et St-Gall, pour leur projet en béton armé *Hohlbau*;

5. Prime de 800 fr. à MM. Fraisse, architecte, à Fribourg et Jambé, ingénieur au C. F. F., à Lausanne, pour leurs projets en pierre « n R »;

6. Prime de 800 fr. à M. Schnyder, ingénieur, à Berthoud, et pour la partie architecturale à la Basler Baugesellschaft, à Bâle, pour leurs projets en béton armé et pierre *St-Nicolas I*;

L'exposition publique des projets aura lieu à la Grenette du 4 au 20 juin prochain.

Nous rappelons que les membres du jury sont :

M. Schule, ingénieur, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale et directeur du laboratoire fédéral d'essais, à Zurich;

M. Moser, Robert, ancien ingénieur en chef, à Zurich;

M. Perrier, architecte, conseiller d'Etat, à Neuchâtel;

M. Gremaud, ingénieur, inspecteur des ponts et chaussées, à Fribourg;

M. Delisle, ingénieur, chef du Département *des chemins de fer, à Fribourg.*

Le Jury a été présidé par M. le Directeur des travaux publics.

Université. — La Faculté des lettres de l'Université a conféré le grade de docteur à M. E. Wymann, archiviste d'Etat, à Altorf.

Administration forestière. — M. François Bersier, de Cugy, est nommé forestier chef du XIXme tirage (Broye).

Nos pèlerins à Einsiedeln. — Ce matin, 1300 pèlerins fribourgeois sont partis pour Einsiedeln. Un premier train de 800 participants a quitté la gare de Fribourg à 7 heures; un second train de 500 est parti à 7 ¾ heures.

Les musiques singinoises. — Demain dimanche, trois cent cinquante musiciens se rendront à Guin pour la troisième fête des musiques du district de la Singine et le 110me anniversaire de la fondation de la musique de Guin. Le programme a été préparé avec un soin méticuleux par le comité d'organisation, sous la présidence on ne peut plus compétente de M. Max Diesbach, conseiller national.

L'hospitalité si vantée de nos chers compatriotes singinois aura demain une nouvelle occasion de se manifester. Et la population du grand bourg ne fera pas mentir sa réputation. On nous dit que Guin sera plus coquet que jamais et que, le beau temps aidant, la journée aura la plus complète réussite. Nous le souhaitons de tout cœur et publions *in extenso* l'alléchant ordre du jour de la fête :

5 h. Diane. — 8 h. Séance du jury. — 8 9 h. Réceptions des Sociétés concourantes et des invités, à la gare et à la cantine. — 9-10 h. Collation facultative. — 10 h. Service divin. — 11 ½ h. Répétition générale sur la place du village. — 12 ½ h. Banquet avec productions de la Landwehr de Fribourg et de la Musique de Guin. — 2 ½ h. Concert-concours. — 5 h Cortège à travers le bourg; chœurs de chanteurs et productions de la Landwehr sur la place. — 6 h. Collation et concert; proclamation des résultats du concours; distribution des couronnes. — 8 h. Soirée familière à la cantine; feu de joie.

Le concert-concours de l'après-midi aura lieu dans l'ordre suivant :

1. Musique de Guin (28 membres). — 2. Cæcilienverein de Guin (20 chanteurs). — 3. Musique d'Alterswyl (30 musiciens). — 4. Musique de Bœsingen (21). — 5. Musique de Heitenried (18). — 6. Musique *Alphorn*, de Plaffayon (21). — 7. Musique de Tavel (29). — 8. Cæcilienverein de Tavel (30 chanteurs). — 9. Musique de Châtel-Saint-Denis (20 musiciens). — Musique d'Ecuvillens (16). — 11. Musique de Neuenegg (25). — 12. Musique de Siviriez (25). — 13. *Filarmonica italiana* de Fribourg. — 14. Musique militaire de Laupen (22).

Hors concours, la Landwehr de Fribourg.

A propos d'un discours. — Nous recevons de M. Fraisse, conseiller communal, la lettre suivante :

Fribourg, le 27 mai 1908.

A la Rédaction de La Liberté,

Fribourg.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du lundi 25 mai, vous donnez un compte-rendu de la réunion des délégués des employés des chemins de fer qui a eu lieu à Fribourg les 23 et 24 mai, compte-rendu dans lequel je suis pris à partie et dont je tiens à rectifier certains points.

Je dois à nos hôtes les cheminots cette mise au point et je compte sur votre obligeance pour accorder, dans vos colonnes, l'hospitalité à ces quelques lignes.

Vous dites dans ce compte-rendu que, oubliant ma qualité officielle, j'ai prononcé un discours politique.

La vérité est que les paroles prononcées par moi dimanche étaient empreintes de la plus stricte neutralité au point de vue politique et que seule la question économique du programme du congrès a été discutée.

J'ai parlé, vous ne le contesterez pas, Monsieur le Rédacteur, de l'organisation et de la solidarité ouvrières devant un auditoire d'ouvriers et de travailleurs salariés.

J'ai fait valoir toute la puissance d'une bonne organisation ouvrière et le précieux moyen d'action qu'elle offre pour la réalisation de l'objet de leurs justes revendications.

Est-ce là un discours politique ? Je ne le crois pas.

Si le délégué de la presse à la réunion de dimanche avait des notions précises sur le mouvement ouvrier moderne, il aurait plutôt qualifié mon discours de *syndicaliste* mais non pas de *socialiste*.

Et comme l'association des cheminots a de grandes analogies avec le syndicat neutre (c'est-à-dire avec un groupement ne s'occupant que des questions économiques), le tact le plus élémentaire m'interdisait de faire dans ce milieu si sympathique la moindre allusion politique, de peur de froisser les opinions des uns ou des autres.

Mais par contre, j'estimais simplement convenable, même comme délégué communal, de féliciter cette association du travail accompli dans ce congrès, travail qui consistait à fortifier encore l'organisation des cheminots par l'entente conclue entre divers groupes en vue de la campagne à mener en faveur des caisses de secours et celle concernant les suppléments de traitement.

Cela faisant, je n'ai que suivi le chemin tracé par la *Liberté* du 23 mai qui, à la fin d'un article de première page, disait au sujet du congrès : « Et comme *cette action* si parfaitement réglée est au service d'une cause honnête et juste, on ne peut refuser de faire des vœux pour la réalisation de ses légitimes visées. »

Cette phrase est le résumé de la thèse que j'ai développée dimanche.

Son vrai sens peut-il porter atteinte à la neutralité politique d'une association ouvrière ?

Si cela était, l'impair de la *Liberté* vaudrait le mien.

Voilà ce que je désirais que vos lecteurs sachent et en vous remerciant de votre hospitalité, je vous présente, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

I. Fraisse, *arch.*

La lettre qu'on vient de lire montre que M. le conseiller communal Fraisse était très capable de faire aux Charmettes un bon discours, que nous aurions applaudi et qui n'eût point obligé le président du banquet à des rectifications et à un désaveu.

Malheureusement, le discours que M. Fraisse fait dans sa lettre n'est pas tout à fait celui qu'il a prononcé.

Il importe peu de savoir si M. Fraisse a parlé en socialiste syndicaliste ou en socialiste politicien. Le fait est qu'il a prononcé aux Charmettes un discours du parti et non une allocution de bienvenue telle qu'on l'attendait du représentant de la commune de Fribourg.

M. Fraisse n'a consacré aux compliments officiels dont il était chargé qu'un exorde très bref. Presque aussitôt, comme prenant prétexte de l'hommage que le président de la session des délégués venait de rendre à M. le conseiller d'Etat Python et des paroles de sympathie adressées par celui-ci aux employés des chemins de fer, M. le conseiller communal Fraisse, abordant, comme il dit, la question « économique », félicita ses auditeurs du spectacle de force et de discipline que donnait leur organisation, et souligna sa pensée par ces paroles étranges : « Sans cette organisation admirable, qui intimide vos chefs et les pouvoirs publics, auriez-vous vu des conseillers d'Etat à vos banquets ou s'occupant de vos revendications ? »

Cette allusion directe, suprêmement inconvenante, à la présence du représentant du Conseil d'Etat, était d'autant plus inconcevable que M. Fraisse semblait mettre à profit le départ de la personne qu'il visait, pour s'exprimer ainsi.

Le délégué communal socialiste fit ensuite un long panégyrique de l'organisation des forces ouvrières, en déclarant parler « au nom des travailleurs de la ville de Fribourg ».

Perdant complètement la notion du lieu et de la circonstance, M. Fraisse s'exprimait sur un ton de polémiste qui donnait à son discours le caractère d'une apologie de la lutte de classes, insistant sur l'idée de la capitulation des pouvoirs publics devant le mouvement ouvrier.

Promettant à ses auditeurs le concours des « travailleurs » fribourgeois, il réclama en échange leur appui pour les revendications de ses mandants. Ici, nouvelle allusion : « Cette solidarité est nécessaire, car dans certains cantons on écrase le mouvement des travailleurs. »

Enfin, le délégué communal socialiste trouva moyen de faire le procès de la loi militaire « adoptée malgré les efforts du prolétariat et qui contient un article funeste pour les cheminots ».

Personne ne se méprit sur la tendance de ce discours.

Le président du banquet, prenant immédiatement la parole, déclara ne pouvoir laisser dire que les employés des chemins de fer suisses avaient intimidé les pouvoirs publics, qu'ils étaient hostiles aux institutions militaires et qu'ils poursuivaient un antagonisme entre dirigeants et dirigés.

C'était là une conception erronée de la situation et une fausse représentation du caractère de l'association, qui salue avec joie tout rapprochement entre chefs et subordonnés.

Pour que l'incident fût vidé avec toute la netteté voulue, un convive se réclamait du titre d' « ami *politique* de M. Fraisse », pour justifier celui-ci; sur quoi le président accentua ses déclarations, protestant que les employés des chemins de fer suisses ne toléraient dans leurs assemblées et leurs banquets aucune manifestation *politique*.

Voilà, pensons-nous, le public édifié.

Poste. — Le Conseil fédéral a nommé commis de poste à Estavayer-le-Lac M. Edmond Aeschmet, de Montbrelloz, commis à Fribourg.

Il a nommé commis de poste à Fribourg M. Georges Pilonel, de Sévry, aspirant à Berne et M. Robert Rosselet, Neuchâtelois.

Les bureaux de poste de Beauregard et de Pérolles. — Le Conseil fédéral a nommé buraliste à la nouvelle succursale de la poste, à Beauregard, Mlle Amélie Wicht, de Senèdes.

Il a nommé buraliste à la nouvelle succursale de Pérolles, Mlle Lucie Bongard, d'Ependes, actuellement buraliste à la Neuveville.

Cécilienne glânoise. — Cette société aura sa dixième réunion le lundi 1er juin, à La Joux. L'idyllique village glânois ménage à ses hôtes d'un jour la plus cordiale réception. Qu'on se le dise et que les amateurs du chant vraiment artistique aillent nombreux à cette joute musicale. Voici le programme de la journée :

9 h. Répétition générale à l'église.

10 h. Grand'messe et sermon. Messe à 4 voix par Schleemann. Le Propre de la messe (*Messe votive du Sacré-Cœur de Jésus*) sera chanté par toutes les sections. *Credo de la messe des Anges.* (N° 3 du *Kyriale vatican.*) *Incarnatus* à 4 voix. A l'Offertoire, *Cor dulce*, harmonisé par Gaide.

Après la messe, réunion des délégués des sections à la maison d'école des filles. 11 ¾ h. Banquet à l'Hôtel de la Croix d'Or. Chants d'ensemble et productions diverses.

2 h. Concours des sections (à l'église). *O felix Cæcilia* (prose en chant grégorien, soli et chœur).

Les sections concourront dans l'ordre suivant : 1. Villarsiviriaux ; 2. Villaz-St-Pierre ; 3. Vuisternens ; 4. Berlens ; 5. Châtelard ; 6. La Joux ; 7. Massonnens ; 8. Orsonnens ; 9. Romont ; 10. Ecole secondaire de la Glâne ; 11. Promasens ; 12. Un groupe d'instituteurs ; 13. Siviriez.

Le concours des sections sera suivi de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Après la cérémonie, chant d'ensemble, *Soyons unis*, par Marschner, sur la place de l'église, et réunion familière à la cantine.

La musique de Bulle à La Chaux-de-Fonds. — La musique de Bulle ira, demain, dimanche après-midi, donner un concert à La Chaux-de-Fonds, au stand des *Armes-Réunies*. M. Castella, le ténor qui vient de cueillir de si beaux lauriers en France, sera de la partie.

Le *National Suisse* de La Chaux-de-Fonds souhaite aux musiciens fribourgeois la plus chaleureuse bienvenue au grand village.

Une coupe et une couronne seront offertes à la musique de Bulle par les *Armes-Réunies*.

Le voyage de la Landwehr

(*De notre correspondant de Marseille.*)

Marseille, le 27.

Oh ! les deux bonnes soirées ! Les gens et les choses semblaient s'être mis à l'unisson afin de mieux fêter l'harmonieuse phalange qui, sous un ciel criblé d'étoiles, a tenu sous le charme le plus nombreux et le plus enthousiaste des auditoires.

Ces deux soirs sont les premiers où l'exposition ait revêtu son incomparable parure de brillants. La Landwehr a eu la bonne fortune d'inaugurer la série des fêtes nocturnes, qui ne subiront aucune interruption jusqu'à l'arrivée des premières fraîcheurs automnales. Elle gardera longtemps, sans doute, le souvenir de l'inoubliable décor de féerie au milieu duquel il devait lui paraître particulièrement agréable de moduler les exquises variations de *Loreley*. Comme ces lentes mélodies étaient écoutées avec plaisir par les promeneurs de la grande allée, toute blanche de lumières électriques ! Au fur et à mesure qu'évoluait le bâton du chef de musique, la blanche lumière bleuissait, passait à l'azur et retournait au blanc en passant par le rose. On eût dit que le même geste qui conduisait les ondulations du rythme commandait également aux yeux par des milliers d'ampoules et assortissait, par une magique volonté, les nuances des couleurs avec celles de la musique...

Au milieu d'un silence que pas un murmure n'interrompt dans toute cette foule, jaillissent les premières notes du prélude du *Ranz des vaches*. Le charme de la rustique mélodie agit déjà : quelque chose de frais et de pur a passé sur les cœurs : c'est si nouveau, pour ce peuple du Midi habitué à la fougue de l'opéra de *Carmen*, que d'entendre s'élever cette évocation grave et presque solennelle d'appels dans la montagne, de cors qui gémissent d'écho en écho, de clarines qui tintent dans le mystère des pâturages et des forêts endormis !

La voix du chanteur gruyérien ravit l'oreille et la captive par sa pureté. Elle n'a pas l'ampleur de celle de l'illustre Currat, mais elle a un velouté, une caresse que celui-ci ne possédait pas, et son timbre a quelque chose de moins théâtral. C'est l'enfant de la montagne *qui chante sans apprêt, pour l'unique* plaisir de chanter : qu'il garde jalousement, malgré sa moisson, abondante déjà, de lauriers, cette simplicité qui contribue pour une large part à ses succès !

Si la Landwehr et le chanteur Castella ont fait la conquête des Marseillais, que de souvenirs n'ont-ils pas éveillés dans les cœurs des compatriotes que leurs destinées ont fixés à Marseille ! Quelle joie inattendue pour eux que d'écouter des mélodies familières, que de vibrer à l'unisson de l'âme même de la patrie, dont l'un de ses enfants, par la magie du chant des armaillis, devenait, pour un instant, la vivante image ! Des larmes ont coulé de bien des yeux sous l'empire d'émotions sereines et douces. Hélas ! le ciel le plus radieux, la terre la plus accueillante ne sauraient effacer la vision sereine d'un village blotti au pied des monts ! Elle a raison, la vieille et jolie chanson des coraules de la Gruyère :

Ah ! il n'est pas de royaume,
Pas de séjour,
Qui vaille le toit de chaume,
Ou l'on a vu le jour !

* * *

(*D'un autre correspondant.*)

Marseille, 26 mai.

L'après-midi de lundi s'est passé pour les landwehriens à visiter les docks et le transatlantique *Schleswig*, sous l'aimable conduite de M. Chambarger, de Vevey, inspecteur principal des docks.

Le soir, après le dîner servi au *Château des Fleurs*, la musique s'est rendue en corps au kiosque suisse de l'exposition d'électricité. La foule l'a applaudie sur tout le parcours. Quant au concert, ç'a été un vrai triomphe pour nos musiciens, et spécialement pour M. Castella, qui a été rappelé et littéralement couvert d'applaudissements.

Trente mille auditeurs ont assisté à ce concert, qui n'a pas peu contribué à maintenir et à accroître le prestige des musiciens suisses à l'étranger.

Une palme a été offerte à M. le directeur Haas ; puis M. Milhaud, l'un des directeurs de l'exposition, a invité non seulement la Landwehr, mais encore toutes les personnes qui l'accompagnaient à une soirée-champagne au Pavillon des fontaines lumineuses.

M. le consul Angst y a assisté avec son fils aîné et quelques dames de la colonie suisse.

D'aimables paroles y ont été échangées entre MM. Milhaud, directeur; Angst, consul, et Menoud, député.

Ce matin, mardi, toute la musique s'est rendue par bateau spécial au Château d'If, puis à Notre-Dame de la Garde.

Les invitations pleuvent. M. le consul conduit dans son auto le comité de la Landwehr dans un restaurant de la plage (Prado), où il leur offre la « bouillabaisse ».

A 5 heures, c'est un Suisse encore, M. Echenard, un grand hôtelier, qui nous offre du champagne à son hôtel de la *Réserve*, sur la route de la Corniche.

Après une ravissante excursion en mer et la visite du château d'If, les musiciens se sont rendus, hier mardi, dans les salons Niebergall où Mme et M. Niebergall leur ont offert le champagne.

Puis M. Angst, consul, a conduit dans son automobile, à l'Hôtel de la *Grande Réserve*, sur la Corniche, une délégation du Comité de la Landwehr : MM. Menoud et Macherel, membres honoraires, et M. Castella, le ténor gruérien. Là, un déjeuner somptueux a été servi. Le plat principal a été naturellement la célèbre *bouillabaisse*. M. Paul Menoud a remercié le consul.

A 4 heures, tous les participants à la course sont arrivés à la *Grande Réserve*, dont le propriétaire, M. Echenard, un Vaudois, entouré de son aimable famille, a offert à ses hôtes un lunch au champagne. Nos musiciens n'oublieront pas de sitôt cette réception vraiment princière, *dans un cadre naturel d'une idéale* beauté. M. Sormani s'est fait, auprès de la famille Echenard, l'interprète de la Landwehr.

A 9 ¼ h., second concert à l'Exposition ; ç'a été, comme la veille, un vrai triomphe pour nos musiciens, leurs directeurs M. Haas et M. Castella. Une magnifique couronne de vermeil a été offerte à notre chanteur national, tandis qu'une immense palme était remise à la musique.

A la collation qui a suivi le concert, des paroles de reconnaissance réciproque ont été échangés entre MM. Fischer, président du comité des réceptions, et F. Macherel, vice-président de la *Landwehr*. Ce matin mercredi, vers 11 h., c'est au milieu d'une foule énorme et des plus sympathiques que nos musiciens ont gagné la gare. A la tête de la colonie suisse de Marseille, figurait, entre autres, M. Schaub, qui a été pour les Landwehriens le guide le plus aimable et le plus dévoué pendant tout leur séjour dans le grand port méditerranéen.

Lyon, le 28.

A Lyon, après un voyage des plus gais, la musique de Landwehr a été reçue par le comité de l'*Union helvétique* qui lui a offert une soirée familière dans son vaste local de la rue du Bât d'Argent. Les dames étaient très nombreuses.

A la table d'honneur, nous avons remarqué MM. Achard, consul général ; Suter, président, et Fulliquet, vice-président de l'*Union helvétique de Lyon ;* Franchiger, président de la commission des fêtes de l'*Union helvétique*, et les membres du comité et de la commission des voyages de la Landwehr.

Là encore, des toasts ont été échangés. MM. Achard et Fulliquet se sont montrés particulièrement aimables pour les musiciens fribourgeois. M. le député Menoud a répondu au nom de la Landwehr.

L'assistance choisie qui se pressait dans la salle a applaudi à outrance les productions de la musique : L'*Hymne national suisse* et la belle composition de Haas : le *Chant des Suisses à Morgarten*.

M. Castella, quoique souffrant d'une fluxion douloureuse, a consenti à monter sur l'estrade tandis que la musique attaquait le *Ranz des vaches*. Ce fut alors une tempête sans fin de bravos et d'acclamations.

A 3 h. du matin, la partie officielle s'est terminée par l'exécution des *Bords de la libre Sarine* et de la *Retraite*. Bonne nuit !

Lyon, le 28.

Ce matin, jeudi, sous la conduite des membres de l'*Union helvétique*, nos musiciens ont visité les principales curiosités de Lyon dont Notre-Dame de Fourvière.

A midi 35 minutes, enfin, la *Landwehr* montait en wagon pour regagner la patrie. Ce n'est pas sans regret que les musiciens ont quitté Lyon et les aimables Suisses qui y habitent.

* * *

Nous avons dit déjà l'accueil chaleureux que Fribourg a ménagé jeudi soir à ses vaillants Landwehriens. Ainsi s'est terminé sans accident et sans accroc cet intéressant voyage, que d'aucuns, *in petto*, avaient tout d'abord taxé d'audacieux. Mais, *Fortuna audaces juvat;* et le dicton s'est réalisé une fois de plus pour nos musiciens. Nous les en félicitons et les en remercions.

Nos tireurs à Aarberg. — Parmi les premiers résultats des dernières journée du tir du Seeland à Aarberg, figurent plusieurs noms fribourgeois. Nous citons : A la cible *Vitesse*, M. Nonlanthen, à Fribourg, 34 points ; au tir de sections, MM. Rotzetter, à Fribourg, 30 p. (couronne de laurier), et Spinelli, à Morat, 29 p. (couronne de laurier); au tir de groupes, MM. Jehle, à Fribourg, 30 p. (couronne de laurier), et Rotzetter, à Fribourg (couronne de laurier).

Aux résultats généraux des tirs de sections, nous trouvons deux sociétés fribourgeoises, les *Jeunes Patriotes* I, de Fribourg, et la *Sentinelle* de Fribourg (groupe Sarine), qui obtiennent, la première une couronne de laurier, et la seconde, une couronne de chêne.

La LIBERTÉ rend compte de tout ouvrage dont deux exemplaires lui sont adressés.

Bibliothèque de Saint-Paul. — *La Bibliothèque circulante de l'Imprimerie Saint-Paul sera réouverte* **dès le mercredi 3 juin.**

SOCIÉTÉS

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, ce soir, samedi, à 8 ½ h., à la Brasserie Peier.

Société suisse des commerçants, section de Fribourg. — Demain dimanche, à 1 h., réunion au local ; course à Guin.

Société des contremaîtres, section de Fribourg. — Demain dimanche, 31, promenade à pied Fribourg-Guin et retour par les ponts suspendus.

Rendez-vous des membres, à 1 h. après midi, à l'hôtel du Bœuf.

Société fédérale des sous-officiers, section de Fribourg. — Demain dimanche, de 10 h. à midi, aux Daillettes, 4e tir d'exercice pour la fête centrale de Winterthour. Concours de classement.

Freiburgia. — Réunion du comité, demain dimanche, 31 mai, à 10 ½ h. du matin, au Café des Postes.

Société des aubergistes et cafetiers de la ville de Fribourg. — Les membres de la Société qui désirent participer au *Wirtetag*, (réunion annuelle des cafetiers suisses) à Soleure, le jeudi, 4 juin, peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de M. Hug, Café Winckelried, président.

Société ornithologique. — Ce soir, samedi, à 8 ½ h., au local ordinaire, réunion du comité d'organisation de l'exposition.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

27 *mai.* — Maucci, Rina, fille de Jean, colporteur, de Mulazzo (Italie), et de Marie, née Lazzarelli, Route de la Carrière, 5.

Jungo, Joseph, fils de Christophe, ouvrier, de Fribourg et Guin, et d'Anna, née Helfer, Planche-Supérieure, 219.

29 *mai.* — Garbani, Arthur, fils de Camillo, menuisier, de Vergeletto (Tessin), et d'Ursule, née Mella, Beauregard, 28.

Selzain, Hélène, fille de Charles, tonnelier, de Wistfeld (Allemagne), et d'Anna, née Lutz, Neuveville, 104.

DÉCÈS

28 *mai.* — Huber, Henri, fils de feu Jacques et de Marie, née Seydoux, de Neftenbach (Zurich), ancien commis postal, célibataire, 42 ans, Maison de force.

Calendrier

DIMANCHE 31 MAI

Sainte ANGÈLE DE MÉRICI, vierge

Une vision qu'elle eut pendant la prière la décida à se consacrer à l'instruction de la jeunesse de son sexe. Elle s'associa, dans ce but, plusieurs vierges chrétiennes, leur donna un règlement de vie et appela cette nouvelle Congrégation du nom « d'Ursulines ». Cette Congrégation fut rangée parmi les Ordres religieux quatre ans après la mort de la sainte, qui arriva le 27 janvier 1540.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 31 MAI

Collégiale de Saint-Nicolas

A 5 ½ h., 6 h., 6 ½ h., 7 h. Messes basses.
8 h. Office et instruction pour les enfants.
9 h. Messe paroissiale et sermon.
10 h. Office capitulaire.
A 1 ½ h. Vêpres pour les enfants. Catéchisme.
3 h. Vêpres capitulaires. Bénédiction.
6 ¼ h. Chapelet.

Eglise de Saint-Jean

A 6 ½ h. Messe basse.
8 h. Messe des enfants avec instruction. Chants.
9 h. Grand'Messe avec sermon.
A 1 ½ h. Vêpres et Bénédiction.
6 ½ h. Chapelet.

Eglise de Saint-Maurice

A 6 ½ h. Messe basse.
8 h. Messe basse avec sermon français.
9 h. Office. Sermon allemand.
A 1 ½ h. Vêpres. Bénédiction.
8 h. Mois de Marie. Sermon français.

Eglise du Collège

A 6 h., 6 ½ h., 7 ½ h. Messes basses.
8 h. Office des étudiants. Sermon.
9 ¼ h. Messe des enfants. Sermon.
10 h. Office paroissial. Sermon.
A 1 ½ h. Vêpres des étudiants.
2 ½ h. Réunion de la Confrérie de la Bonne-Mort. Bénédiction.

Eglise de Notre-Dame

A 6 h., 6 ½ h. Messes basses.
8 h. Messe chantée. Sermon allemand.
A 2 h. Vêpres.
8 h. Sermon français et clôture du mois de Marie. Bénédiction.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

A 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., 8 h. Messes basses.
9 h. Office.
10 ½ h. Service religieux académique. Messe basse. Sermon français.
A 2 ½ h. Vêpres. Bénédiction.

Eglise Sainte-Ursule

A 6 h. Messe basse.
7 ½ h. Sainte Messe. Neuvaine au Saint Esprit.
8 ½ h. Messe du Technicum.
A 4 h. Vêpres et Bénédiction du Saint Sacrement.

Servizio italiano

Chiesa di Notre Dame

Alle 9 ½. Messa e predica del Sac. Sarago.

D. Plancherel, *gérant.*

50 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La Robe brodée d'argent

PAR

M. MARYAN

Il écoutait avidement et, voyant qu'elle s'arrêtait, il l'encouragea.

— Ne craignez rien, mademoiselle, je ne vous trouverai pas indiscrète.

Elle le regarda d'un air désespéré.

— Alors, dit-elle très vite, voulez-vous nous prêter cinquante francs pour que mon frère aille en Bretagne ? Mon cousin Hervé est très malade, et il faudrait réconcilier son frère avec lui...

Séverin ne comprit pas très bien ; d'ailleurs, un seul mot l'avait frappé.

— M. Lebreton est très malade ! répéta-t-il, pensant à l'isolement terrible de Léna.

— Il ne se doute pas du danger, ni sa fille non plus ; c'est une comtesse qui écrit au curé... Alain, le frère d'Hervé, a refusé de le voir jusqu'ici... Peut-être les lettres seraient-elles impuissantes ; mais on ne résiste pas à la parole d'un prêtre, d'un parent, n'est-pas, Monsieur ?... Si mon frère pouvait partir, je suis sûre qu'il toucherait le cœur d'Alain. Mais nous n'avons pas l'argent nécessaire... Alors j'ai pensé que vous voudriez *bien nous le prêter... Votre* adresse était imprimée sur la lettre que vous aviez écrite à mon frère... Excusez-moi d'être venue...

Séverin prit ses mains avec chaleur.

— Vous ne pouvez comprendre quelle reconnaissance j'éprouve ! dit-il. Je savais la santé de votre cousin très atteinte, et l'isolement de sa fille est navrant... Certes, il faut donner à ce pauvre père une dernière joie ! Laissez-moi non pas prêter, mais offrir à M. le curé, pour ses œuvres (ceci en est une, et bien belle !), une somme qu'il emploiera à son gré... J'insiste pour qu'il ne fasse pas ce voyage en troisième classe. Le temps presse, d'ailleurs, et les rapides n'en comportent pas... Et si j'osais vous *demander, en implorant la faveur* de me charger des frais du voyage, d'aller aider à consoler cette pauvre fille... !

Vraiment, il semblait demander une grâce ! Mélanie rougit d'émotion.

— Il ne faut pas l'inquiéter, dit-elle sagement. Si elle avait besoin de moi, j'accepterais simplement, pour l'amour d'elle, ce que vous m'offrez, mais je suis nécessaire ici.

Il ouvrit rapidement un tiroir, prit un billet et attira à lui une enveloppe. Mais elle avait eu le temps de voir un chiffre énorme, éblouissant, qui dansait devant ses yeux ébahis.

— Monsieur !... Mille francs !... Vous vous trompez peut-être ! Non ? Mais c'est trop ! La vingtième partie suffirait pour le voyage !

— Eh bien ! le bedeau défunt a peut-être laissé d'autres orphelins, dit Séverin avec le rare sourire qui le rajeunissait. Ne me remerciez pas, de grâce ! ajouta-t-il vivement. C'est moi, encore une fois, qui vous dois de la reconnaissance pour m'associer à cette œuvre.

Et, donnant ordre à son domestique d'aller chercher une voiture, il y installa lui-même la pauvre fille qui fondait en larmes.

. . . . . .

Deux heures plus tard, le presbytère était sens dessus dessous. Le curé, épongeant son front humide, adressait des recommandations à son vicaire, tout en suivant de l'œil les mouvements de Mélanie, qui préparait une valise. Bien avant l'heure, il était à la gare Montparnasse, ne quittant pas du regard le wagon dans lequel sa valise et son para*pluie marquaient sa place. Mélanie l'a*vait accompagné, cachant héroïquement la souffrance, le supplice de Tantale que lui était la vue de ce train de Bretagne.

— Si tu étais venue aussi... murmura le prêtre, défaillant devant la peine qu'il devinait sous ses recommandations fiévreusement gaies.

— D'abord, j'ai le catéchisme des enfants de la laïque, répondit-elle d'un ton péremptoire. Et puis, en conscience, nous ne pouvons rien prendre pour mon plaisir sur l'argent de ce bon monsieur.

Le curé courba la tête. On ferma les portières. Encore agile, il sauta dans le wagon, et serra la main de sa sœur.

— Prie bien pour le succès de ma visite, dit-il, penché à la portière.

Elle eut encore le courage de lui sourire. Mais quand le train précipita sa marche, quand elle ne vit plus flotter le mouchoir rouge qu'agitait son frère, son sourire s'effaça.

« Prier ! pensa-t-elle. Oui, mais souffrir aussi ! »

XXXVIII

Un joyeux dimanche de juin.

Les clochers de Lanrouara s'ébranlent dans l'air tranquille, les paysans en habit de drap se pressent sur les routes, échangeant de tranquilles bonjours. Loizik n'est pas de « grand'messe », mais le maire et son fils se dirigent vers l'église.

— Il faudrait inviter le recteur à dîner, Goulven, dit Alain, prenant le sentier du presbytère. Loizik a mis la viande et le fars au four, et elle m'a *bien recommandé de ramener le recteur.*

Loizik est maintenant Mme de Coatlanguy, et elle a pris insensiblement, aux yeux de son beau-père, une importance nouvelle. Elle dirige le ménage sans contrôle, et il s'incline volontiers devant son bon sens, surtout maintenant qu'elle a moins peur de lui.

— Voilà devant nous, dit le maire, s'interrompant tout à coup, un pauvre prêtre bien fatigué... Il arrive de la gare, sans doute, il ne savait pas que la carriole ne fait pas de service, le dimanche...

Bien las, en effet, le curé de Boulommiers arrivait à pied, à jeun, surmontant sa fatigue pour célébrer sa messe. Il arriva au presbytère le premier, sans s'apercevoir que d'autres visiteurs le suivaient de près.

Le maire souleva le loquet de la porte, et entra tout droit dans la cuisine.

— Hé ! Marie-Yvonne, je voudrais dire un mot au recteur.

— *M. le recteur est avec un prêtre* étranger qui veut dire sa messe tout de suite... Les voilà qui sortent par la petite porte du jardin... Il n'y a pas beaucoup de temps avant la grand'messe.

— Alors, faites-lui ma commission, je l'attends à dîner, sans faute.

— Mais il y a le prêtre étranger, Monsieur le maire !

— Qu'il l'amène, la table est assez grande ! Viens-tu, Goulven ? Il faut que j'aille donner des signatures à la mairie, avant la messe...

Le maire expédia ses affaires, et entra dans son banc comme le dernier soutichat. Dans une stalle, faisant son action de grâce, il y avait un prêtre en surplis, dont la tête grisonnante était tournée vers l'autel.

La messe commença ; le recteur monta en chaire pour le prône, puis annonça à ses paroissiens qu'un prêtre du pays, absent depuis de longues années, demandait à leur dire quelques mots.

Il y eut un remous parmi les têtes chevelues et les coiffes blanches, une curiosité évidente, des murmures échangés.

Les yeux perçants du maire s'attachèrent sur le visage aux traits maigres et accusés du prêtre qui, les yeux baissés, suivait le bedeau vers la chaire.

Il eut un battement de cœur.

— Goulven, murmura-t-il, poussant le coude de son fils, j'ai dans l'idée que c'est mon cousin Yves Ledu !

Goulven, vivement intéressé, regarda le prêtre qui, maintenant, apparaissait en chaire, et promenait sur l'auditoire deux yeux d'un bleu clair, en ce moment voilés par les larmes.

— C'est lui, j'en suis sûr ! dit le *maire, qui avait légèrement pâli.*

Les murmures s'étaient tus, et chacun attendait avidement que le prêtre parlât.

Il commença, en langue bretonne, bien entendu, avec une légère hésitation, mais correctement, sans guère chercher ses mots :

« Mes frères,

« Ce mot, qui est doux à mes lèvres, est l'expression de la vérité. Vous n'êtes pas seulement mes frères comme fils de l'Eglise, ma Mère, mais encore parce que la même terre nous a enfantés, vous et moi ; parce que nos yeux, en s'ouvrant à la lumière, ont vu les monts d'Arrez, et que c'est dans la même langue que nous avons dit notre première prière. J'ai été élevé parmi vous. Ceux qui, autour de moi, ont des cheveux gris, sont mes amis d'enfance... Et votre recteur et moi, nous avons senti ensemble naître notre vocation. Si je vous ai quittés, c'est qu'on demandait des prêtres dans un pays stérile, qui n'en produit pas comme celui-ci. Vous autres, vous êtes fiers de donner à Dieu des fils qui reviennent vous évangéliser. Là-bas, « la moisson est grande, et il y a peu d'ouvriers. »

« J'avais fait à Dieu le sacrifice de mon pays. Il permet que je le revoie : qu'Il soit béni ! Mon cœur est gonflé de joie, et vous m'excuserez de parler imparfaitement la chère langue que, cependant, je n'ai pas oubliée, et dont les mots, je le sens, se presseront sur mes lèvres quand j'invoquerai Dieu sur mon lit de mort.

« J'étais votre ami, je reviens comme votre père, et puisqu'il m'est permis de vous parler, je veux vous dire le *salut du bon Maître à ses disciples*, à ses amis, quand, après avoir disparu à leurs yeux dans la mort, il se montra de nouveau à eux : « La paix soit avec vous ! »

(*A suivre*)

Services de table

en argent massif et fortement argentés

sont des cadeaux bienvenus et utiles pour cadeaux de noces & de fêtes. — Demandez le catalogue gratis (1200 illustrations d'après photographies) H 5800 Lz 91

E. Leich-Mayer & Cie, Lucerne
11, près de la Cathédrale

Grande vente aux enchères publiques

D'UN STOCK de VÉHICULES DIVERS

Le samedi 6 juin, dès 9 h. du matin, Place du Tunnel, à Lausanne, *il sera procédé irrévocablement à la vente aux* enchères publiques, au comptant et sous les conditions qui seront lues avant les mises des véhicules ci-après désignés :

4 landaus, 7 coupés (2 places et 3/4), 13 calèches (4 et 6 places), 6 vis-à-vis et Victorias, 6 dits paniers, 2 tilbury, 2 duc, 6 omnibus de 6 à 12 places, 2 déménageuses, 18 camions des plus légers aux plus lourds ; essieux à patente et à graisse, 8 chars de chasse en tous genres, 6 chars à ridelles, droits et découpés, 4 chars à bras, 3 charrettes, 1 voiture de malades.

Le tout en parfait état de conservation. Il ne sera rien traité de gré à gré avant les mises. En cas de mauvais temps, la vente sera renvoyée au lundi 8 juin, même lieu et heures. H 12500 L 2354

Par ordre : **O. GARNIER,** *agent d'affaires patenté.*

TOMBOLA

de la FÊTE DE LUTTE

Liste des numéros gagnants :

Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots
2	11	1262	20	2635	5
87	15	1388	4	2751	2
134	22	1546	21	2777	14
238	3	1644	31	2867	30
257	17	1803	1	3320	26
274	9	2055	28	3394	6
576	12	2082	25	3475	10
659	7	2140	34	3772	18
897	33	2279	23	3822	19
1042	32	2330	8	3967	13
1126	16	2387	27		
1236	24	2422	29		

Prière de retirer les prix **aux Charmettes.**

Savon RUTLI

Extra pur économique.

Ne contient ni chlore, ni éléments nuisibles.

Adresser les demandes à 1404-583

MM. EIGENMANN, CHATTON & Cie, FRIBOURG.

A vendre, à 10 minutes de la gare de Fribourg

un bâtiment neuf

de bon rapport ; eau et lumière électrique ; balcons, véranda, vue superbe ; magasin d'épicerie ; beaux jardins. Affaire avantageuse, vu la construction prochaine d'un tramway. — S'adresser chez **M. Clerc,** *entrepreneur,* **route de la Glâne.** H 474 F 634

Course de Côte Montreux-Glion-Caux

Premier du classement : **A.-A. CARFAGNI** sur Voiturette **GRÉGOIRE,** 2 cylindres, 9 HP

GAGNANT DE LA COUPE DE MONTREUX

La Voiturette **Grégoire** a obtenu un coefficient énormément supérieur aux 33 voitures qui ont pris part à la course.

Son rendement n'a été égalé par aucune autre marque. Elle est sans rivale et c'est la voiturette la plus avantageuse qui existe sur le marché.

Voiturette **Grégoire,** 2 cyl., 80 + 110 type de la coupe de Montreux, avec carrosserie 2 places **Fr. 4500**
Voiturette Grégoire, 2 cylindres, 9 HP, type course, châssis allongé, 2 baquets **Fr. 5500**
Voiturette Grégoire, 2 cyl., 9 HP, châss. allongé carross. 3 bas ou double phaét., 4 pl. **Fr. 5500**
Châssis 4 cylindres 80 + 100 — 12-14 HP **Fr. 7500**

Agence exclusive pour la Suisse **Grand Garage Moderne, Genève**

Pharmacies d'office

DIMANCHE 31 MAI

Pharmacie Cuony, *Avenue de la Gare.*

Pharmacie Thurler & Kœhler, *rue de Lausanne, 13*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

Enchères publiques libres

Mercredi 10 juin prochain, dès 3 h. après midi, au Café de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg (salle spéciale), le soussigné exposera en vente, par voie de mises publiques, la maison N° 27, rue de Lausanne, comprenant 4 logements, magasin, cave et cour. 2343

L. Fasel, *notaire.*

Auberge à vendre

au centre d'un grand village, à 1 heure de Fribourg, avec grange, écurie.

On peut y joindre la quantité de terrain que l'on désire. Affaire exceptionnelle.

Adresser les offres : **A. B. 200, poste restante, Fribourg.** H 2493 F 2348

Domaine à vendre

de la contenance de 50 poses. Bon bâtiment. Grand nombre d'arbres fruitiers.

On peut traiter en bloc ou en parties, au gré des amateurs.

Adresser offres : **A. B. 200, poste restante, Fribourg.**

A LOUER

rue de Romont, un appartement de 3 pièces. Balcon. Bien exposé.

Près de la gare, de grands locaux et un appartement de 5 pièces. Bonne exposition.

S'adresser à Mme **Delnquis,** *Villa des Fougères,* **Pérolles.**

A LOUER

Avenue de Pérolles, 292, 4me étage, appartement de 5 pièces de maîtres, cuisine, chambre de bain, eau, gaz, lumière électrique, chauffage central. Entrée le 25 juillet prochain.

S'adresser à **M. Jean Weiss,** *chapelier, Avenue de la Gare.*

A la même adresse, magasin, arrière-magasin et petit appartement. H 2491 F 2346

Entrée à volonté.

Coffres-forts

GENRE MODERNE

Garantis incombustibles et incrochetables.

Assortiment en magasin

E. GOUGAIN

Fribourg

Avenue de Beauregard

A LOUER

à Gruyères, pour la saison, un appartement de *3 à 4 pièces meublées* si on le désire, cuisine, éclairage électrique.

S'adresser à **François Rouvenaz, à Gruyères.** 2258

A LOUER

pour le 25 juillet, **bel appartement, 209, rue de la Préfecture.** — S'adresser à **Fuséo,** au **3me étage.** 2042

VENTE de toutes les spécialités de parfumeries étrangères.

LOTIONS contre les pellicules et la chute de cheveux, à 1.50 et 2.50.

SAVONS à base de soufre et goudron.

SAVON tormentille.

SAVON Colgate pour la barbe.

SAVONS de toilette au kilo, à 1 fr. 80.

ODOL, Thrybol, Kalodont, Petrol Hahn.

TEINTURES diverses

Envois franco contre remboursement.

P. Zurkinden

FRIBOURG

Place Saint-Nicolas

Téléphone

A LOUER

dès le 25 juillet 1908, place Notre-Dame, dans la maison N° 179, **2 logements** de 5 et 3 chambres ensoleillées, avec dépendances

S'adresser chez **MM. A. Glasson & Cie, à Fribourg.** 2120

DENTOL

dentifrice antiseptique

de la Maison **L. Frère**

PARIS

En vente à la **Pharmacie CUONY,** *avenue de la Gare,* **Fribourg.** 2292

On demande

UNE FILLE

si possible catholique, de toute confiance, pour faire un bon ordinaire. Bon gage.

S'adresser à **M. Perritaz,** *régt, Avenue de Corsier,* **Vevey.** 2295

A LOUER

à l'année ou pour la saison, une

maison de campagne

meublée, très bien située, à 5 km. de Fribourg, avec beau jardin d'agrément, bosquet, belle vue et bon air. Altitude : 722 mètres.

S'adresser à **M. Henri Weck,** *rue Geiler, (Pérolles).* 1653

Dessinateur-architecte

habile et bien au courant de la construction, **est demandé** tout de suite. Adresser offres avec prétentions et copie de certificats.

S'adresser, sous H 2488 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2350

Motocyclette Condor

moteur Zedel, 5 ½ HP, 2 cylindres, presque neuve, marche parfaite, **à vendre** tout de suite. H 2496 F 2351

S'adresser à **M. Stucky,** *garage, rue des Alpes,* **Fribourg.**

On demande une

bonne servante

sachant un peu coudre, pour un café, à Bulle.

Adresser les offres sous chiffres H 2498 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2352

Allemand !

On demande, pour tout de suite

JEUNE FILLE

comme **volontaire,** petit salaire. Bonne occasion d'apprendre l'allemand ainsi que les travaux du ménage. 2357

S'adresser à Mme **Elermann,** Offenburgerstr., 6, **Bâle.**

50 Mk. par semaine

ou 50 à 60 % de provision

sont gagnés par quiconque se charge de la vente de mes **enseignes et articles en aluminium.** On donnerait aussi la représentation comme occupation accessoire. Les articles en aluminium sont très faciles à vendre. Renseignements et échantillons gratuits. Correspondre en allemand. Que personne ne manque de demander des renseignements. Adresse :

Fabrique d'enseignes Poste Erbach

(Westerwald, Allemagne).

LOTS

de **50,000, 15,000, 5000 francs,** etc., des loteries pour l'**église de Planfayon** et le **Casino de Fribourg.**

Envoi des billets à **1 fr.** contre rembours, par le **Bureau de Mme Fleuty,** *rue de Lausanne, 50,* à **Fribourg.** — Sur 10 billets, 1 billet gratuit. 2108-907

Tirage Planfayon fin juin

A vendre, à Broc

une maison d'habitation, avec jardin, magasin d'épicerie, mercerie, d'un excellent rapport. Bonne clientèle assurée. Prix modéré. 2164

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Bulle, sous chiffres H 713 B.

Avis aux agriculteurs

A vendre une faucheuse en bon état, pour un ou deux chevaux.

Le soussigné se recommande également pour réparation des faucheuses et autres machines agricoles. H 724 B 2163

Nic. Stœmpfli,
La Tour-de-Trême.

Magasin et appartement

A LOUER

S'adresser à **M. Cacciami,** *rue Grimoux, 4.* 2037

ON DEMANDE

à reprendre **un commerce** au centre ou au haut de la ville.

Adresser les offres par écrit, sous chiffres H 2550 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.* 1912

Grand coffre-fort

d'occasion

incombustible et incrochetable. Prix exceptionnellement bon marché.

S'adresser **par écrit,** sous chiffres H 2100 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1982

Pour cause de départ

A VENDRE

éventuellement **à louer, à Gein,** une petite villa comprenant 7 chambres, 2 cuisines, 1 salle de bains, 2 caves, 1 buanderie, joli jardin, vue splendide, proximité de la gare et des forêts de sapin. Prix d'occasion.

S'adresser sous H 2346 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2225

" FLEURIN "

Sel nutritif pour toutes plantes

Résultats surprenants.

Seul produit suisse avec dosage garanti et honoré partout, aux expositions horticoles, de premiers prix, ainsi que de la médaille d'or à Paris et Anvers.

Boîtes à 60 cent., 1 fr. 20, 2 fr., etc., avec la marque déposée **« Fleurin »** et le nom du fabricant. 2356

Alphonse Hœrning, Berne,

chez : Georges Wagner, *marchand grainier.*
Bourgknecht, *pharmac.*
J. Hertig, *horticulteur.*

Gersau (lac des 4 cantons)

PENSION

Fluhegg-Verte Rive

Situation ensoleillée, très tranquille et ravissante, entourée de beaux et grands jardins. Parcs ombragés. Excellente pension, depuis 5 fr. 2015

F. Guidi-Knoblauch, *propr.,*

TÉLÉPHONE

On demande, pour Fribourg, une

PERSONNE

active, pour faire le service de maison et s'occuper d'une enfant.

Adresser les offres sous chiffres H 2593 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2266

Appartement à louer

4 chambres, chauffage central, gaz, électricité, bien exposé au soleil. H 2064 F 1926

S'adresser : **rue Grimoux, 30,** 1er étage.

Un essai de café

Prenez un échantillon de « café HAG exempt de caféine », du meilleur marché, à 1 fr. 40 la livre, la même quantité de n'importe quel autre café du même prix, mais n'en parlez pas avant à votre mari. Faites-lui goûter les deux cafés et demandez-lui lequel est le meilleur. Ensuite vous achèterez toujours du premier. Aussi souvent que l'expérience est faite, aussi souvent elle tourne en faveur du café exempt de caféine ! Le café HAG sans caféine (marque déposée bouée de sauvetage) est en vente en paquets de demi-livre dans tous les bons magasins. Il est fabriqué par la **Société anonyme commerciale des cafés à Brême,** sous le contrôle constant du laboratoire de chimie Fresenius-Wiesbaden, et c'est le seul café ne produisant pas d'insomnie qui soit supporté sans aucun inconvénient par les personnes nerveuses, ainsi que par celles atteintes de maladies de cœur et des reins, les anémiques, etc. *Consultez votre médecin !* Faites vous-même un essai ! Ne vous en laissez pas détourner par des vendeurs qui ne le tiennent pas encore.

Repr. général p. la Suisse : **C. Fried. Bindschedler,** Zollikon, p. Zurich

Concours de travaux

Les travaux de maçonnerie, gypserie et peinture, menuiserie et fermente, installation de W.-C et urinoir, et fumisterie, concernant la restauration de la brasserie de l'Epée sont mis au concours.

Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des avant-métrés et cahier des charges au bureau de **Ch. Jungo,** architecte, chaque jour, de 10 h. à midi.

Les soumissions seront déposées sous pli cacheté, jusqu'au **lundi 8 juin 1908,** au bureau de l'architecte precité.

Fribourg, le 30 mai 1908. H 2475 F 2344

VENTE DES VINS DU DOMAINE du MOULIN à VENT

Vignobles reconstitués depuis 25 ans avec plants choisis.

VINS ROUGE de TABLE 40 fr. l'hectolitre
CRU MOULIN A VENT 45 — —
VIN BLANC sec GRAVES 46 — —
Ces mêmes vins en vieux 3 fr. de plus par hectolitre.

Demandez Agents sérieux. Bonne Commission.

LE TOUT EST LIVRÉ DIRECTEMENT DU DOMAINE

avec certificat d'origine. — **Rendu franco Transport et Douane** sur votre gare logé en bons fûts. Rien à payer à l'arrivée. Paiement contre remboursement 5% d'escompte ou à 3 et 4 mois. Ecrire à Madame LOMBARD-RAYNAUD, propriétaire, du Domaine du Moulin à Vent, PEZAS AURAIS (Gard).

Cyclistes !

Avant d'acheter une bicyclette, visitez le magasin rue des Alpes, 39 ; vous en trouverez de 100 à 300 fr.

Se recommande, H 2500 F 2353

G. STUCKY, aidé par ses fils.

Le Cacao Lacté à la Viande de P. BRANDT

est une véritable quintessence alimentaire, renfermant sous le **plus petit volume la plus grande somme de valeur nutritive.**

Puissant stimulant de l'activité vitale, très bien supporté par les estomacs les plus faibles, il est la nourriture par excellence pour tous les **affaiblis, émaciés, surmenés, neurasthéniques et convalescents, jeunes et vieux.** 884

En boîtes de Fr. 8.—, 4.50 et 2.50 dans les pharmacies, drogueries et épiceries fines.

LAC DE MORAT

Pension-Villa Montbijou, Meyriez-Morat

Belle situation, exempte de poussière. Magnifique vue sur le lac et le Jura. Bains du lac. Agréable et tranquille séjour de campagne. Lumière électrique, téléphone. Prix modérés. 2341

Mme **FRIEDRICH,** propr.

Le meilleur Vin tonique et apéritif — Vente annuelle 7 millions de bouteilles

BYRRH

Premières récompenses à toutes les Expositions (82 médailles) Violet Frères, Thuir (France)

Exiger la Bouteille d'origine

MAISON de l'ENFANT PRODIGUE

2, Place du Lac — GENÈVE — Ascenseur

HABILLEMENTS pour Hommes au REZ-DE-CHAUSSÉE

HABILLEMENTS pour Jeunes Gens et Enfants à l'ENTRESOL

DRAPERIES pour Vêtements sur mesure au 1er. Coupes française et anglaise.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

IIIme FÊTE de MUSIQUE du DISTRICT

ET

110me anniversaire de la fondation

DE LA

Société de Musique, Guin

Le dimanche 31 mai

16 sociétés. *400 exécutants.*

1er concours 2 ½ h. après midi.
Cortège 5 heures.
2me concert 6 »

Le soir, feux d'artifice

PRIX :

Carte de fête (entrée, banquet et collation du soir)	à Fr.	4.—
Carte de banquet avec entrée	» »	2.50
Collation » »	» »	1.50
Entrée pour le 1er concert	» »	1.—
» » » 2me »	» »	—.50

Migraines maux de tête, grippe, insomnies, soulagement immédiat par la **CÉPHALINE** antinévralgique incomparable et sur. Boîtes fr. 1.50 dans bonnes pharmacies A. G. PETITAT, phar. Yverdon.

Dépôt : **Pharmacie Bourgknecht & Gottrau.**

Chauffage central

de tous systèmes

INSTALLATIONS DE BAINS
BUANDERIES & SÉCHOIRS

Fabrique de Machines

FRIBOURG

Domaines à vendre

A vendre, de gré à gré, au centre d'un grand village, **deux domaines** de 8 poses environ, terrain de toute première qualité, avec verger magnifique. L'un à 3 minutes de l'église, avec beau et grand bâtiment de campagne, eau intarissable. L'autre à 8 minutes de l'église et à 100 mètres d'une jolie forêt de sapin, conviendrait pour séjour d'été : logement indépendant, de 9 pièces, cuisine, office, cave, eau à la cuisine et au jardin, grange avec pont de décharge et eau abritée.

Entrée en jouissance à volonté et favorables conditions de payement. 2155 923

S'addresser sous chiffres H 2261 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

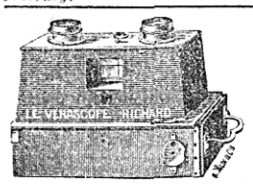

Le Vérascope RICHARD est le seul appareil photographique donnant l'illusion absolue de la réalité.

C'est le document enregistré garanti superposable avec la nature.

Prix : depuis 35 fr.

Voir appareils et résultats chez

YANTZ, opticien, à Fribourg

Représentant pour le canton.

Liqueur Centherbe CRESPI
de CRESPI frères, Lausanne

Le seul apéritif digestif, hygiénique, à base d'herbages, **bienfaisant et agréable,** produit national.
Recommandé comme meilleur stimulant.

APICULTEURS

Vous trouverez toutes les fournitures et tout l'outillage pour l'apiculture : cire gaufrée 1a, etc., etc., chez **Em. Frossard,** *quincaillerie,* **21, rue de Romont, FRIBOURG.** 2269-G 6

Appareils et produits portant marque « Couronne »
Sont toujours garantis de qualité très bonne.
Achetez tout d'abord un charmant appareil ;
Et si vous désirez recevoir bon conseil,
Leçon sûre et gratis ; allez de confiance
Où la pratique a fait naître la compétence
Qui de tout insuccès donnera la raison,
Indiquant le remède. Allez à la Maison :

PAUL SAVIGNY & Cie

Fabrique d'articles pour la photographie et la projection
TÉLÉPHONE 15 RUE DE LAUSANNE FRIBOURG TÉLÉPHONE

Appareils garantis, en tous genres, depuis Fr. 2.75.
Fournitures complètes pour amateurs et professionnels.

Coiffeur

On désire placer comme apprenti, chez un bon patron, **un jeune homme** de 15 ans, sérieux, intelligent et parlant les deux langues

Adresser les offres à **M. Joseph Audriaz,** *peintre,* à **Viège.** H 2458 F 2316

A LOUER

au 2me étage du No 90, rue du Pont Suspendu, Fribourg, un bel **appartement** avec cuisine, garde-manger, galetas et cave. Prix modéré.

S'adresser à **MM. Grand & Cie,** *moulin de Pérolles,* **Fribourg.** H 1971 F 1852

Vin vaudois 1907

Pour cause de résiliation de bail, **à vendre,** à la propriété, env. **10,000 lit. La Côte supérieur 1907.** Prix très avantageux. Facilité contre garantie.

Ecrire : **Case 11,347, Lausanne.** 2321

UN JEUNE HOMME

ayant une bonne écriture, trouverait occupation stable dans un bureau.

S'adresser **par écrit,** sous chiffres H 2452 B, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2311

A louer, près de la gare, pour tout de suite ou pour le 25 juillet, un

beau local

pouvant servir de **magasin, bureau** ou **atelier.**

S'adresser **par écrit,** sous H2061F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1924

PHOTOS

Appareils
Accessoires
Le plus grand choix
Travaux pour amateurs.

A. SCHNELL

9, Place St-François
LAUSANNE
Demandez le catalogue.

Magasin à louer

pour de suite, au haut de la rue de Lausanne, côté droit.

S'adresser par écrit sous chiffres H 3907 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 118

Dr H. GANGUILLET

dentiste-américain
diplômé des Facultés de Genève et de Philadelphie
succes. de M. Ch. Broillet
médecin-dentiste

A PAYERNE

Consultations tous les **jeudis,** de **8 à 12 h.** et de **2 à 4 h.**
Maison Comte-Rapin
vis-à-vis du Café du Pont

UNE JEUNE FILLE

connaissant les deux langues (français et allemand), ayant fait un apprentissage, pourrait entrer comme

vendeuse

dans un magasin de consommation. Branches : épicerie, mercerie et chaussures. Bonnes références exigées. Bon salaire et entrée fixés après entente.

Adresser offres sous H 1047 D, à l'agence Haasenstein et Vogler, Delémont. 2330

On trouvera toujours de la

BONNE TOURBE
Guter Torf

vendue à **Fribourg,** à **22 fr.** le char, **franco,** et à **Laupen,** à **24 fr.,** vendue sur place.

J.-H. Pfeiffer, Guin.

Découper ! **WANZOLIN** Au livre des actes !

de pharm. Reischmann, Nœfels
à 2, 3 et 5 fr.
(Seringue, 50 cent.)
Tue toutes les punaises avec leurs œufs.

Ci-après 4 ex. des nombreuses appréciations reçues :
L'essai a fait ses preuves.
Très satisfait du résultat.
Votre moyen a un effet excellent. G1 555 Z 2143-920
Nous recommanderons la Wanzolin à tout le monde.

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, *à tout prix,* le **4 juin prochain,** dès 1 h., au domicile d'Auguste Grandjean, à Neyruz, une quantité de marchandises de tous genres.

Fribourg, le 27 mai 1908.

Sage-femme 1re classe

Mme Vve BLAVIGNAC
3, rue des Pâquis (près la gare)
GENÈVE

Reçoit pensionnaires ; soins des maladies des dames. Consultations et par correspondance. 1312

Taches de rousseur

disparaissent rapidement par l'emploi du lait antiphélique ; **1 fr. 50** le flacon, chez MM. *Jambé,* pharm., Châtel-Saint-Denis ; *Gavin,* pharm., Bulle, et *Lapp,* pharm., Fribourg.

A LOUER

Avenue de Pérolles

No 7 : 1 logement, au 3me étage, pour le 25 octobre 1908 ; 3 magasins. Entrée à volonté.
No 11 : un magasin
No 13 : 2 sous-sol pouvant servir d'ateliers ou d'entrepôts.

Pour visiter, s'adresser à la *concierge, No 13, et pour traiter,* à **Me J. Rœmy,** *notaire,* à **Fribourg.** H 797 F 907

Mises de fleuries

Le soussigné vendra en mises publiques, **lundi 1er juin,** à 1 h. après midi, à l'auberge de Lentigny, une quantité de lots d'environ une pose, consistant en foin maigre et marais, situés au Rosi, entre Lentigny et Corserey.

Favorables conditions de paiement. H 2165 F 2324

Le propriétaire :
Adrien Bongard.

MAISON

à vendre, pour cause de départ, 3 étages, dont chacun de 4 chambres, cuisine eau et gaz ; beau jardin avec arbres fruitiers, buanderie et bûcher ; à proximité de la gare de Fribourg.

S'adresser : *Avenue de Beauregard, No 8.* H 2378 F 2243

CUISINIÈRE

On demande, pour fin juillet, **bonne cuisinière** expérimentée, pour jeune ménage.

S'adresser sous H 2478 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2436

Jeune fille

parlant 2 langues, **demande** à faire un remplacement de *sommelière ou fille de salle,* pour un mois au plus.

S'adresser sous H 2481 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2339

BAINS DE MER

Mlle Marie Verpillot organise, comme les années précédentes, des départs en groupe pour la Méditerranée, Sanary (Var). *Habitation moderne,* répondant à toutes les exigences. *Site ravissant. Beaux ombrages.* Belles excursions. Séjour : 4 semaines. Prix de 125 fr. à 200 fr. Voyage aller-retour depuis Genève, chambre et pension compris 1er départ. 15 juin. *Demander prospectus gratuit.*

Mlle M. Verpillot,
Roc, 10, **Neuchâtel.**

On demande, pour tout de suite

garçon ou fille de cuisine
et un bon
PORTIER

S'adres. : **Hôtel St-James, Montreux.** 2320

Mises de bétail

Lundi 1er juin, à 10 h. du matin. *Dunand, Maurice,* café de l'Union, Cerniaz (district de Payerne), fera miser son bétail, consistant en cinq jeunes vaches, prêtes au veau, quatre fraîches vêlées, six portantes et une grasse, ainsi qu'une jument de cinq ans, un cheval de huit ans et un de treize ans, les trois à deux mains. 2315

Long terme de paiement.

Dunand, Maurice.

Pour architectes

Je désire placer, pour les mois d'été, **un jeune homme** très habile pour le dessin, dans un **bureau d'architecte,** où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française.

Ecrire, pour renseignements, sous K 793 L, à **Keller, Annonces, Lucerne.** 2322

Café-Restaurant

est à vendre ou à louer, près de la gare d'une ville de la Broye (Vaud). Bonne affaire pour preneur actif et sérieux.

Ecrire sous chiffres N 23523 L, à l'agence Haasenstein et Vogler, Lausanne. 2302

Boucherie CANTIN

Grand'Rue, 61

vendra dès ce jour bœuf, bonne qualité, à 70 cent. le demi-kilo. Veau à 70 cent. et 80 le demi-kilo. Mouton, 1 fr. et 1 fr. 10 le demi-kilo.

Tous les mercredis se trouvera *sur le Marché des Places.*

Se recommande. 74

Téléphone.

La soussignée avise l'honorable public qu'elle dessert dès maintenant le

Café du Mont-Blanc

au GAMBACH

Elle se recommande à la bienveillance du public qu'elle s'efforcera de satisfaire par des marchandises de premier choix et un service irréprochable. H 2193 F 2150

Jardin ombragé. — Jeu de quilles.

Se recommande,

Veuve DAGUET.

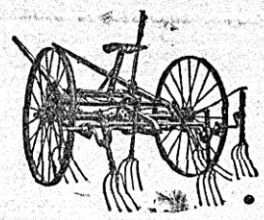

Véritables faucheuses Mc Cormick.
Faneuses.
Râteaux à cheval.
Pièces de rechange.
Appareils à algulser les faucheuses.

E. WASSMER, Fribourg

Les modèles de la

MOTOSACOCHE

sont exposés chez M. Zurkinden, tapissier, rue de Lausanne.

Se recommande, H 2395 F 2267

G. STUCKY, aidé par ses fils.

AVANCES sur TITRES

La Société générale alsacienne de Banque
Avenue du Théâtre **LAUSANNE** *rue Charles Monnard, 1 & 3*
consent des avances sur titres cotés, en compte courant, au taux de

4 % l'an

franco commission et sans exiger la signature de billets. 2136

GRANDVILLARD Haute-Gruyère Alt. : 773 m.

Hôtel-Pension du Vanil Noir

Station climatérique. Centre d'excursions et de promenades. Grandes forêts de sapins à cinq minutes, jolie cascade
Ouvert le 1er juin. Lumière électrique. Bains. Prix modérés.

J. Jaquet, *propr.*

Achetez vos cafés
chez Chs NEUHAUS

24, rue de Lausanne

où ils sont rôtis chaque jour avec un appareil du dernier perfectionnement, rendant les cafés exquis, riches en arome et chargeant plus que ceux torréfiés avec d'autres systèmes.

Carnets d'escompte 5 %

La Citronnade BONNARD ou Citronnade blanche

est incontestablement la première marque, aussi les imitations ne manquent pas. Consommateurs, attention !

Exigez bien le nom.

(Prière de ne pas confondre **Citronnade** avec **Citronnelle**).

Nous livrons dès maintenant notre excellente

CONFITURE aux FRAISES

Récolte 1908

Société Générale de Conserves alimentaires, Saxon

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

CATALOGUE COMPLET

Plus de 3000 volumes divisés en 8 séries

A. — Religion. — Education.
B. — Histoire. — Guerre et marine. — *Voyages.*
C. — Hagiographie.
D. — Biographies.
E. — Littérature. — Correspondance. — Poésie.
F. — Romans.
G. — Bibliothèques bleue, rose, etc. *pour enfants.*
H. — Romans illustrés. — Publications périodiques.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an, **8 fr.** ; 6 mois, **4 fr. 50** ; 3 mois, **2 fr. 50** ; 1 mois, **1 fr.**

Cet abonnement donne droit à 3 volumes pour la ville et 5 pour la campagne. Ces volumes peuvent être échangés les mercredi et samedi de chaque semaine.

Les personnes qui, ne voulant pas s'abonner, désirent cependant profiter de la Bibliothèque, peuvent obtenir des ouvrages pour **10 cent.** par volume et par semaine.

Pour les envois à la campagne et dans toute la Suisse, les abonnements postaux peuvent être utilisés. Ils coûtent, frais d'emballage et de port compris, **20 cent.** aller et retour. Chaque envoi peut contenir de 4 à 5 volumes.

Pour recevoir le catalogue complet, prière d'envoyer **60 centimes** en timbres-poste,

à la Bibliothèque circulante de l'Imprimerie Saint-Paul

AVENUE DE PÉROLLES, FRIBOURG (SUISSE)

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves : Fr. 45,500,000.—

A partir du 15 mai 1908, nous bonifions les **intérêts** suivants :

En caisse d'épargne : 4 % jusqu'à francs 10,000,— ; 3 ¾ % au dessus de 10,000.— pour la totalité du dépôt. Versements à partir de 50 centimes.

Ces dépôts sont remboursables à réquisition.

En compte courant

3 ½ % net, disponible à vue

3 ¾ à 4 % net, avec dénonciation, suivant la durée et l'importance du dépôt.

Emission au pair de nos **Obligations 4 ¼ %** à 3 ans fixe, dénonçables ensuite réciproquement à 6 mois. Titres de Fr. 500.—, 1000.— et 5000.—, nominatifs ou au porteur. Coupons semestriels.

Des dépôts d'argent pour notre compte sont aussi reçus par MM. H 190 F 2009-876

Charles Bosson, notaire, à **Romont ;**
André Berset, député, à **Villargiroud,** et
Calixte Gremaud, greffier de paix, à **Bulle.**

Banque Populaire Suisse, Fribourg.